VOLUME III. WINNIPEG, MARDI, 7 Mars 1916 NUMERO 43

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Imprimé et publié par la
"WEST CANADA PUB. CO. LTD."
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

AUTRE FAUSSETE.

En fin de sa chronique agricole, notre collaborateur M. l'abbé Jutras, curé de Letellier, dénonçait la semaine dernière ceux qui ont l'effronterie de faire de lui un champion de la buvette. Et il soulignait d'un mot l'ineptie de la même attitude prêtée par les partisans de la buvette à M. l'abbé St-Amant, curé de Saint-Jean-Baptiste. M. l'abbé St-Amant a fait depuis quelques années une tenace et victorieuse lutte contre la buvette; cela le classe. Et ce n'est pas aujourd'hui que tout promet le triomphe d'une cause à laquelle il a consacré d'incessants efforts qu'il va fausser compagnie à des idées toujours vigoureusement défendues. M. l'abbé Jutras a lui-même donné le démenti à ses calomniateurs et l'attitude passée de M. l'abbé St-Amant, chaque fois que dans sa paroisse se souleva la question des débits de boissons enivrantes, le dispense même d'ouvrir la bouche pour répondre à l'inepte prétention des partisans de la buvette.

Comme le notait la semaine dernière l'abbé Jutras, ce n'est ni à Letellier, ni à Saint-Jean-Baptiste, qu'on annonce que ces deux curés sont en faveur de la buvette. Oh! non, l'on sait trop bien que ce serait faire pouffer de rire les bonnes gens de Letellier et de Saint-Jean-Baptiste qui connaissent à fond la pensée de leurs prêtres sur ce point. Non, l'on dit cela à Saint-Boniface et dans des paroisses éloignées de Letellier et de Saint-Jean-Baptiste. Ce petit truc se répète à maints et maints endroits. Ici, c'est le curé de Letellier, là, c'est le curé de Somerset, ailleurs c'est le curé de Notre-Dame de Lourdes. Enfin, — c'est leur 420 à ces gens-là, — c'est Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface qui n'est plus en faveur de la Loi Macdonald et ne favorise plus la disparition des débits de liqueurs. Et l'on va jusqu'à dire qu'il s'est absenté de son diocèse non seulement dans l'intérêt de son diocèse, mais encore pour ne pas participer à la lutte contre la buvette.

* * *

Pour qui connaît Monseigneur l'Archevêque, pour qui sait sa vaste expérience des méfaits de l'alcool au milieu de nos populations catholiques, pour qui l'a entendu du haut de la chaire de la cathédrale dénoncer avec véhémence les ravages de la boisson, cela pue le mensonge à mille lieues comme tant d'autres arguments des buvetiers. Mais il est toujours des gens non avertis et qui sont enclins à accorder aux cabaleurs de la buvette plus d'honnêteté qu'ils n'en ont en général, et ce sont ceux-là que comptent berner et "emplir", — passez-nous l'expression, — les défenseurs de la bouteille.

A ceux-là, nous pouvons dire: "La pensée intime de Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface sur la question des débits de boissons, nous la connaissons. C'en est une de lutte à outrance contre la buvette et le trafic de l'alcool. Il l'a hautement et énergiquement énoncée dans la chaire de Saint-Boniface et ailleurs en public chaque fois qu'il en eut l'occasion. Et dans la lutte que la **Liberté** a faite en faveur de la tempérance, elle n'a pas trouvé de meilleur collaborateur ni d'homme qui nous ait donné de plus chaleureuses approbations que Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface."

Cela, semble-t-il, doit suffire. Que les partisans de la buvette aillent jusqu'à vouloir accaparer en leur faveur Monseigneur l'Archevêque afin de s'en faire un suprême argument pour une victoire qu'ils sentent leur échapper, cela prouve tout simplement qu'ils sentent leur cause désespérée.

Eh! bien, puisque la bête est à bout de souffle, portons-lui le dernier coup lundi prochain. Rendons-nous tous au bureau de votation le 13 mars prochain pour y jeter dans l'urne notre bulletin de vote en faveur de la tempérance.

FAR L'UNION.

Le geste brutal de Norris et consorts s'explique par l'idée erronée qui a cours chez les Anglo-Saxons, comme d'ailleurs chez leurs cousins d'outre Rhin les Saxons-Germains: c'est qu'ils croient que l'on peut par l'action lente et calculée de la loi, par la pression continue de la politique administrative, arriver à assimiler une race conquise. Ils connaissent pourtant l'histoire depuis la conquête de la Grèce par les Romains dans laquelle après tout la culture grecque triompha de la virilité romaine, jusqu'à cette page d'actualité qu'est la réaction victorieuse des Alsaciens contre l'astucieuse politique allemande. La Grèce a subsistée, la Pologne renaîtra de ses cendres, l'Alsace sera française ou ne sera pas, et le Canada sera bilingue. Les lois de l'histoire sont aussi rigides que les lois de la physique, il n'appartient ni aux Norris, ni aux Ross, ni aux Wilton de les suspendre. Pendant cent ans et plus — 1337 à 1453 — les Anglais ont cherché à conquérir la France et du sein même des provinces foulées par eux est venue Jeanne la Pucelle, elle a su unir des chefs d'armée, divisés et jaloux, elle a su leur rendre la foi en l'union et commencer à "bouter hors" les Anglais.

Pendant plus de 600 ans, les Anglais ont travaillé par les moyens les plus odieux — surtout sous James I — à réduire l'Irlande à un état de sujétion absolue, mais là aussi la force immanente de la loi d'inviolabilité des races les a démentis et depuis 1801 peu à peu ils sont obligés de rendre à la race irlandaise, qui pourtant a eu tout contre elle — famine de 1846 — ses droits à la vie, à sa langue et à sa foi.

Voilà plus de cent cinquante ans, depuis le traité de Paris en 1763, que dans le Canada les Anglais cherchent à assimiler les Français. Ils n'y arriveront pas. Leur semblant de succès est dû au fait que les nôtres ont trop cru à la politique et ont oublié que la force des races opprimées est dans l'union et la cohésion. Mais le geste coupable accompli par les libéraux du Manitoba a rouvert les plaies saignantes. La race française est la moins assimilable de toutes, elle a en elle des forces de vie, d'expansion et de réaction qui lui garantissent une existence indéfinie sous tous les climats. La persécution lui rend la vitalité, sa foi religieuse catholique a mis en elle des ferments puissants quoique ignorés. Elle a l'esprit de lutte pour la justice, le droit et la liberté.

La révolution française, comme les croisades, étaient le fruit de cet esprit. Elle a la foi dans la vertu du sacrifice, qu'elle ait la foi dans l'union, et demain elle sera victorieuse. La vertu du sacrifice, l'histoire des martyrs chrétiens la lui a enseignée, la vertu de l'union, la guerre de 1914 la lui a révélée d'une façon impressionnante. Oh! l'union, quelle puissance elle a donnée au cours des siècles, aux petits peuples brisés par les peuples forts, quelle force elle a donnée aux minorités broyées sous la poussée des majorités tyranniques! Belgique, Irlande, Pologne, Grèce, catholiques allemands, redites-nous la force de l'Union en cette heure solennelle pour notre race et que cette date du 25 février 1916 soit le point de départ de la fusion intime, de l'union étroite des forces françaises! au Manitoba et dans tout le Canada.

Cette union ne se fera complète et forte que par le mépris de la politique, que sur les ruines des allégeances politiques de chacun. Je voudrais que quelqu'un qui ait peu de loisirs et plus de connaissances nous redise ici les méfaits des allégeances politiques à l'égard de notre race. Laissez-moi vous relire une dépêche reproduite dans les journaux le 2 mars 1912. "Le ministère a tenté aujourd'hui une "démarche suprême pour s'assurer l'appui des députés conserva- "teurs canadiens-français. On leur a répété que la minorité catho- "lique du Keewatin est en excellente posture auprès de M. Roblin "pour obtenir justice... Les ministres ont fait un vif appel à "l'esprit de parti et à l'avantage qu'il y a, en temps d'élection, "d'avoir l'appui du gouvernement pour faire une lutte fructueuse. "Il ne faut pas que le ministère tombe; si vous votez en bloc contre "lui qu'arrivera-t-il? Il sera peut-être défait. S'il l'est Laurier "va venir au pouvoir et il ne règlera pas cette question mieux qu'il "n'a réglé celle du Manitoba en 1897 et celle des nouvelles provin- "ces en 1905. Nous aurons perdu le pouvoir pour rien. D'autre "part, si nous réussissons à nous maintenir au pouvoir en dépit de "votre vote, vous perdrez patronage et faveurs ministérielles..."

Voilà comment l'on règle des questions de droit et de justice Voilà le vrai travail de la politique, ce qui nous a désuni, ce qui a divisé nos forces. O honte! Esclavage! Quand donc briserons-nous ces liens pour créer la ligne de défense nationale canadienne-française qui d'un océan à l'autre nous unira en une invincible armée au service des causes si grandes de notre foi et de notre langue? Nous avons pour nous les lois de l'histoire, la fécondité de notre race, la beauté conquérante de notre langue, il ne nous manque que l'union sans réserve qui porte dans ses flancs toutes les possibilités. Vous me direz que le principe de l'union est décidé! Ignorez-vous ce qui a été fait à la convention du 25 février: l'on n'a parlé que de l'union? Je le sais, mais je veux redire ce principe aux quatre coins du Manitoba, et que ce principe émis par les orateurs devienne la réalité vivante, la volonté de tous les coeurs français. Je voudrais même que cette union déborde les limites de la province et entraîne avec nous l'Ouest et l'Est. Nous sommes au-delà de deux millions de Canadiens-français au Canada, mais toutes les unités sont requises autour de notre drapeau pour faire la victoire plus complète et ses fruits plus durables.

A la dernière heure le **Free Press** qui après tout, est bien la bouche du gouvernement, nous prie d'accepter la loi et nous promet un modus vivendi acceptable par suite de permissions diverses. Quelque chose dans le genre des offres de l'ogre allemand aux Serbes dont il avait écrasé le pays sous sa botte. Il nous avertit que notre irritation ne durera guère. C'est ce qui s'appelle se mettre le doigt dans l'oeil. En refusant ces avances, en maintenant notre volonté de recouvrir la somme entière de nos droits, nous lui ferons la seule réponse que comporte sa proposition. La réponse des Serbes: jusqu'au bout.

SAINT-CLAUDE.

LA MAREE MONTANTE.

Rien n'est plus réconfortant et plus encourageant au début de la lutte que nous entreprenons ici que de constater la marée montante du sentiment français au Canada, surtout dans la province de Québec. Partout l'on réagit et l'on fait face aux attaques contre notre langue. Le temps des compromis, du lâchage, est passé. Et des faits comme le suivant, faits d'occurrence quotidienne dans Québec, feront tôt comprendre à nos persécuteurs que la lutte se fera à deux.

Le fait se passe à Montréal. Le juge Demers, un homme jadis absolument froid sur le sujet de nos droits, en est l'acteur principal.

"Sa seigneurie commençait l'audition d'une cause d'importance ordinaire. Avocats, parties intéressées, témoins, tous étaient prêts à se mettre à l'oeuvre. On avait demandé un sténographe anglais pour prendre les divers témoignages qui allaient être donnés.

"Un premier témoin, Canadien-français, fut appelé. On lui demande s'il parle anglais, expliquant que le sténographe est anglais. Le témoin répond qu'il peut parler anglais, mais qu'il préfère s'exprimer en français, parce que ce lui est plus facile.

"C'est alors que l'hon. juge Demers intervint en disant: "Vous "êtes Canadien français, parlez votre langue; c'est le droit de tout "témoin français de parler français devant nos tribunaux et c'est "une attitude que j'approuve entièrement.

"Ce n'est pas au moment où nos voisins de la province d'On- "tario veulent passer sur le dos de deux millions de nos compa- "triotes qu'il faut abdiquer nos droits les plus sacrés. J'irai même "jusqu'à dire que nous pourrions nous abstenir de parler anglais "quand bien même nous saurions cette langue. Que nos concitoyens "de la province voisine sachent qu'on ne passe pas impunément "sur le dos des Canadiens français. Il est temps que Jean-Baptiste "se réveille et qu'il se décide à revendiquer énergiquement ses "droits."

"Ceci fut dit d'une voix nette, ferme, sans éclat, mais où l'on sentait frémir une émotion contenue à grand'peine. Un bon nombre d'assistants de langue française aussi bien que de langue anglaise étaient présents en cour à ce moment. Les avocats se le tinrent pour dit. On trouva bientôt un sténographe français et la cause continua."

La **Tribune** qui, la semaine dernière, racontait ce fait en page de rédaction, en perdait tout simplement le souffle et ne savait que dire. Ils commencent, nos persécuteurs, à sentir cela estomaquant

Et ce qu'ils ont du en faire une autre grimace en apprenant que la bonne ville de Québec, — la personne respectable qui répugne le plus à la lutte — demandait au roi d'Angleterre pour les Canadiens français la même mesure de justice que dans Québec nous accordons à la minorité anglaise. Cette amère pilule qu'avaleront difficilement nos persécuteurs se lit ainsi:

"Ce conseil voit avec alarme la position difficile dans laquelle la minorité de langue française de l'Ontario et du Manitoba est placée par les règlements et les lois scolaires actuellement en force dans ces deux provinces.

Il est résolu que:

"Ce conseil considère que les parents des enfants d'origine française ont un droit indiscutable à ce que leurs enfants soient instruits dans la langue française, une des deux langues officielles du Canada.

"Il est essentiel à l'union et à la concorde que les divers éléments de cette Confédération reçoivent en chaque province une mesure égale de justice.

"En conséquence, ce conseil décide qu'une pétition au nom de tous les habitants de cette ville de Québec, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour être par lui présentée au parlement impérial, priant Sa Très Gracieuse Majesté, le Roi George V, d'être assez bon, afin de sauvegarder les meilleurs intérêts du Canada et de l'Empire, de prendre des mesures efficaces afin de procurer à la minorité française des provinces du Manitoba et de l'Ontario, en matière d'éducation, la même mesure de liberté que, depuis et même longtemps avant la Confédération, la minorité anglaise de la province de Québec a toujours reçue."

TRICHERIE REVIENT A SON MAITRE

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs quelques-uns des trucs, — peu honorables, — auxquels on recourt pour obtenir des souscriptions au Fonds Patriotique. C'est un jeu où on risque de se brûler les doigts. Et c'est ce qui est arrivé ces jours derniers à la faction anglaise de l'Association Pharmaceutique de la Province de Québec. Nous empruntons le récit de cette mésaventure d'un groupe de nos patriotes à faux nez à un journal de l'est. Cet incident peint bien l'évolution des esprits dans le Québec et démontre l'intensité croissante là-bas du sentiment français.

"C'est peut-être la première fois, hier soir, qu'une association de l'importance de l'Association Pharmaceutique de la Province de Québec, composée exclusivement d'hommes de profession, se prononce carrément contre les abus du gouvernement et d'une manière plus spécifique, contre la manie qu'ont certains Canadiens-français d'oublier les persécutions dont ils sont les victimes, les coups d'arrière qu'on leur porte pour ne se laisser envahir que par une idée: le salut de l'Empire.

"Le 22 janvier dernier, une carte de convocation était adressée, dans un français grossier, aux pharmaciens de Montréal et de la région seulement, non pas à ceux de la province plus en général. On flaira un piège. Le but de l'assemblée à laquelle on les invitait à se rendre était "d'autoriser le conseil à répondre aux demandes de souscriptions de secours, relatives à la guerre". On comprit que c'était une façon de ne convier que les professionnels de Montréal pour assurer la majorité à l'élément anglais, et il fut décidé entre quelques membres qu'au lieu de se rendre à cette assemblée, on distribuerait des circulaires invitant tous les pharmaciens de la province (et non de Montréal exclusivement) à se réunir de nouveau le 22 février. Cette circulaire disait entre autres choses: "Oui, c'est bien cela, on veut faire la charité à vos dépens, et cette charité, à qui, demanderez-vous?... Au régiment Barré $1,000, à l'Hôpital Laval, $500, enfin au Fonds de secours patriotique, $500, le tout formant un total de deux mille dollars. Pourquoi cette souscription au régiment Barré et autres? Il nous semble que le gouvernement qui donne ordre de former ces régiments devrait fournir les fonds nécessaires, sans les recommander à la charité publique.

"Il me semble juste et raisonnable que le gouvernement (sans esprit de parti) voie aux blessés aussi bien qu'aux parents délaissés. Il n'y a pas de raison pour que, si le gouvernement risque de mettre le pays en banqueroute, notre association emboîte le pas derrière lui, pour la mener au même but, sous prétexte que c'est une année de guerre. De plus, pourquoi notre association faillirait-elle au principe de garder son argent pour sauvegarder ses intérêts et faire respecter ses DROITS?"

"Après une telle charge contre la proposition du conseil, les membres de l'association se retrouvèrent, et cela hier soir, dans leur salle commune. Les débats ne furent pas longs, et après quelques passes d'armes, c'en était fini du don gratuit de deux mille piastres.

"Un pharmacien qui a pris part à l'assemblée d'hier soir nous disait: "La première carte d'invitation que nous reçumes de notre conseil était illégale, et c'est ce qui motiva la seconde assemblée où, malgré la poussée anglaise, nous avons décidé que pas un sou ne sortirait de notre caisse pour la guerre et ses besoins, tant que nous pourrons nous servir du dernier sou pour la défense de nos droits et de la civilisation, ici même. C'est malheureux que notre hôpital soit privé de nos secours, mais ils lui reviendront quand même, alors que nous consacreront tout notre argent à construire un hôpital pour nos "blessés", dans les plaines de l'Ontario. L'assemblée d'hier a donc "tourné" sur une question de bilinguisme et c'est sur cette question-là que nous avons remporté notre victoire."

"Près de cent cinquante pharmaciens étaient présents et ont voté."

POUR LA MINORITE ONTARIENNE

Emouvant appel de Mgr l'évêque de Sherbrooke

On a lu, le 27, dans toutes les églises du diocèse de Sherbrooke cet émouvant appel de Sa Grandeur Mgr Larocque:

A la date du 1er décembre 1915 je recevais de l'honorable sénateur P. Landry, président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, une lettre sur la difficulté scolaire de l'Ontario. De cette lettre je cite le passage suivant: "Comme nous devions nous y attendre quelque peu, le jugement en première instance vient d'être rendu contre nous. Nous en appellerons immédiatement, et il est tout probable que la Cour d'appel de l'Ontario maintiendra la décision de la cour inférieure. Nous en appellerons alors au comité judiciaire du Conseil privé. C'est là où nous espérons obtenir justice, et nous avons tout lieu de croire qu'elle nous sera accordée sans réserve. En attendant il nous faut maintenir nos écoles d'Ottawa, et suppléer, par un travail incessant et par un appel de fonds, aux exigences du moment. Nous sommes sûrs de la victoire si nous pouvons continuer la lutte jusqu'au moment où le Conseil privé prononcera le jugement final."

Cette vaillante lutte, sur le terrain scolaire, de nos frères, par la foi et par la langue, auxquels se sont joints quelques catholiques irlandais, vous la connaissez assez, au moins dans ses phases principales, pour que je me dispense d'y insister.

Qu'il me suffise de vous rappeler que nos frères de l'Ontario luttent pour sauver de la ruine leurs écoles, leur langue et leur foi. La jouissance de ces biens sacrés devrait être, semble-t-il, à l'abri de toute attaque puisqu'elle est fondée sur le droit naturel, sur le droit des traités, sur le droit constitutionnel de notre pays. Mais malheureusement, dans l'Ontario, il y a un prétendu droit qui semble vouloir primer tous les autres: le droit de la force. C'est l'application, aussi persévérante qu'odieuse, de ce prétendu droit qui a permis à la majorité ontarienne de donner au Canada et au monde entier le lamentable spectacle dont la Capitale de notre pays est le principal théâtre: quatre mille enfants pratiquement chassés des écoles: leurs maîtres et maîtresses obligés d'abandonner le salaire qui leur est dû; les pères et les mères de famille obligés de monter la garde, et la nuit et le jour, aux portes des écoles dont ils sont les légitimes propriétaires, pour en interdire l'entrée à quiconque tenterait de s'y installer sans mandat authentique de la commission scolaire régulière, élue par les contribuables.

En face de cette situation si pénible et si provocante, faite à une minorité qui ne demande qu'à vivre en paix avec leurs concitoyens, dans la jouissance de droits sacrés que leur conscience ne leur permet pas de sacrifier, comment ne pas admirer l'attitude, jusqu'ici, toujours calme et digne, toujours fidèle et généreuse, de ces persécutés, de ces blessés canadiens-français, nos frères? Comment ne pas nous sentir émus à la pensée de ces milliers de petits enfants canadiens-français réclamant, contre la force d'une majorité cruelle qui les en dépouille à l'heure présente, leur droit sacré, intangible, d'apprendre, à l'école, la langue de leurs parents, la belle et douce langue française dans laquelle leurs pieuses mères leur ont appris à balbutier à Dieu leurs premières prières!

La lutte est déjà longue et elle menace de se prolonger longtemps encore. Elle ne lassera pas la patience, elle ne brisera pas l'énergie, elle ne fera pas fléchir la détermination de nos courageux frères de l'Ontario. Sous la conduite de chefs aussi avisés que vaillants, nous les voyons **debout** aujourd'hui comme ils l'étaient hier, comme ils le seront demain, prêts à tous les sacrifices jusqu'à ce que pleine justice soit faite à leurs légitimes revendications. Leur cause, ai-je besoin de le rappeler, est la nôtre. Si le pacte fédératif devient un simple **chiffon de papier** quand il s'agit des droits des Canadiens-français de l'Ontario à leurs écoles séparées, à l'usage et à l'enseignement de la langue française dans ces écoles, au contrôle des taxes qu'ils paient pour les bâtir et les maintenir, quelle garantie avons-nous que ce meme pacte ne sera pas foulé aux pieds, un jour ou l'autre quand il s'agira des mêmes droits des Canadiens-français du Québec ou de toute autre province du Canada?

Nos frères de l'Ontario ont donc bien raison de compter sur notre appui dans cette lutte pénible qu'il leur faut soutenir pour le droit et la justice. Quel sera cet appui? Nous contenterons-nous de l'appui moral d'une chaude sympathie ou d'une admiration sans réserve? Non assurément. Nous comprenons que nos frères de l'Ontario, obligés de défendre leur cause devant les tribunaux civils du pays, et résolus — il faudra y arriver — de la porter jusqu'au pied du trône de notre auguste Souverain, ont besoin de notre appui matériel. Nous comprenons qu'il ne faut pas les laisser à leurs propres ressources, déjà si lourdement taxées, et qu'il faut aider à leur assurer cet élément indispensable de succès qui s'appelle le **nerf de la guerre**.

Je n'ignore pas, chers collaborateurs, que, depuis le commencement de la guerre ruineuse qui se poursuit dans le vieux monde, votre générosité et celle de vos paroissiens ont été souvent mises à contribution. Et pourtant, malgré cela, je viens avec confiance vous tendre la main en faveur de nos nos frères de l'Ontario.

Donnez communication de ma présente lettre à vos bons paroissiens, en y ajoutant les remarques que vous jugerez convenables. Qu'ils comprennent bien que jamais peut-être il n'a été fait appel à leur générosité pour une cause qui en fut plus digne.

Cette quête pour nos chers frères de l'Ontario sera annoncée, en chaire, le dimanche de la Sexagésime, et faite le dimanche de la Quinquagésime, dans toutes les églises et chapelles de ce diocèse. Vous voudrez bien y ajouter votre offrande personnelle et celle des communautés religieuses de votre paroisse. La somme recueillie sera immédiatement envoyée à la procure de l'évêché pour être remise à qui de droit.

L'eau-de-vie, c'est l'eau de mort.

* * *

L'alcoolique s'empoisonne un peu chaque jour.

* * *

La boisson donne-t-elle de l'appétit?

Non. Elle semble en donner pour un instant; mais si celui qui a pris un coup d'appétit veut attendre quelques instants pour commencer son repas, il s'apercevra qu'il a moins faim qu'il n'avait avant de prendre son verre de boisson.

LE COIN DES DAMES

Si l'injustice criante d'un gouvernement forcé dans ses derniers retranchements par une majorité brutale et l'opinion d'ignorants et de fanatiques, a soulevé d'indignation nos époux, nos pères, nos fils, que pensent nos ennemis du coup qu'ils ont porté aux mères canadiennes, dans ce qu'elles ont de plus cher après leur religion. En apprenant cette triste nouvelle, nos coeurs se sont serrés à la pensée que notre belle langue, celle que nos enfants ont appris à balbutier sur nos genoux, était bannie de nos écoles comme une chose malsaine.

Nous ne pouvons traduire ni par des protestations publiques, ni par des résolutions passées en assemblées, ce que nous ressentons, mais nous aurons un amour encore plus grand, s'il se peut, et nous ferons tout pour conserver notre belle langue. Ce coup que l'on croit être le dernier pour anglifier nos enfants et en faire de "bons citoyens", comme un juge anglais de la Cour du Banc du Roi le disait publiquement dimanche dernier, aura l'effet contraire.

Notre devoir, à nous, mères canadiennes-françaises, est tout tracé. Nous laisserons à nos époux le droit de se définir une ligne de conduite digne, noble, pleine de courage, d'énergie, de conviction, pour la lutte contre un ennemi acharné de nos libertés nationales. Pour nous, au foyer, nous continuerons à apprendre à nos enfants à balbutier, **en français,** le nom de Jésus; nous inculquerons, avec plus d'ardeur, dans leur jeune intelligence, les premières notions de notre langue. En grandissant, nous leur en montrerons la beauté en leur faisant comprendre les sacrifices que leurs pères se sont imposés pour la conserver; nous leur apprendrons dès maintenant l'histoire des luttes passées en leur faisant lire les pages, ensanglantées par le sang de nos martyrs, pour nos libertés civiles et religieuses. Nous leur dirons aussi les noms de ceux qui par leurs paroles et leurs actes se sont tenus bravement sur la brèche pour orienter et diriger nos destinés. Nous insisterons pour ne parler que le français dans nos foyers; nos relations d'affaires dans les magasins anglais de Winnipeg se feront dans la langue que nos ennemis veulent nous empêcher de parler. Nous répondrons en français aux lettres d'affaires anglaises. Nous pousserons même le fanatisme jusqu'à adresser nos enveloppes en français. En agissant ainsi nous usons le représailles légitimes et honnêtes, mais nous ferons de plus reconnaître à nos amis les Anglais qu'il est impossible de nous forcer à parler et à écrire en anglais et que nous emploierons la langue de nos adversaires que quand bon nous semblera.

Il se produira un autre effet à notre avantage et une quasi victoire morale. Les grands et petits marchands de Winnipeg se trouvant plusieurs fois le jour mis dans l'obligation de répondre en français à une clientèle qui n'est pas à dédaigner — car l'Anglais aime le dollar à l'égal de l'Américain — sans toutefois le laisser trop voir, seront forcés d'employer les nôtres en plus grand nombre.

Rayons de notre vocabulaire journalier ces expressions et ces mots anglais qu'on emploie trop fréquemment dans nos familles. Epurons notre belle langue française de tout ce qui sent et suinte de l'anglais.

Nous mères canadiennes-françaises avons vu, d'un oeil plus ou moins indifférent, le suffrage donné aux femmes, lequel suffrage nous devons à l'initiative et au travail incessant des femmes anglaises. De cette indifférence nous allons nous ranger sous la bannière de l'action. Nous allons nous servir de cette arme qui paraît inoffensive contre ceux et celles qui nous l'ont innocemment donnée. Nos familles sont beaucoup plus nombreuses que celles des Anglais, alors chaque mère de famille, chaque fille ayant 21 ans, se fera inscrire comme électeurs à la prochaine lutte électorale pour la province. Nous crions, à l'avance, "gare" aux candidats qui seront contre le système bilingue dans les écoles".

La femme est la gardienne du foyer, dit-on. Oui, elle le sera encore davantage, s'il est possible, et elle le sera avec conscience des devoirs et des obligations que ce nouvel état de choses lui impose. Elle sera la gardienne fidèle et incorruptible de la belle et suave langue française; elle sera, aidée et secondée par son époux, le mouvement, la vie, l'âme de tout ce qui est et doit rester français.

Voilà nos devoirs et nos obligations. Alors ne fléchissons pas, mais sachons être fermes et résolues.

GERTRUDE.

Saint-Boniface, le 1er mars 1916.

DE LA MODE

Rien n'ajoute tant à la toilette une note d'élégance que les cols et les manchettes. Ces accessoires jouent un grand rôle surtout pour les robes de l'année passée. On se sert de satin, taffetas, velours, mousseline de soie, crêpe Georgette, toile ou fin tissu de lingerie pour la confection de ces cols et manchettes.

* * *

Les bouillonnés et les plis de chaque côté du devant font l'attrait et la nouveauté de la nouvelle jaquette. La manche bouffante l'accompagne, ainsi qu'une jupe à plis ronds. La serge, la faille, le satin sont des tissus recommandés pour les costumes de ce genre.

* * *

Tous les derniers modèles de tailleurs sont remarquables par leurs nombreux godets à la jupe et à la jaquette. Remarqué un joli costume en velours de laine. La jaquette à demi ajustée se distinguait par ses nouvelles manches bouffantes et son reversible. La jupe unie, coupée en quatre pièces, était légèrement remontante.

* * *

Le manteau russe est très recherché pour les fillettes. L'ampleur est surtout essentiel pour ce genre de vêtement. La serge et le drap sont recommandés, mais si un manteau plus habillé est désiré, le satin, le velours ou la soie côtelée sera employé.

CONSEILS UTILES

Le vinaigre se conserve mieux dans des jarres de verre que dans des jarres de grès.

Si on ajoute une cuillerée à soupe de vinaigre à l'eau dans laquelle on fait bouillir de la viande, on trouvera que la chair devient très tendre.

* * *

Aussi une cuillerée à soupe de vinaigre dans l'eau dans laquelle l'on fait bouillir le poisson le rend très ferme et beaucoup plus blanc.

RECETTES

On ne saurait trop vanter les qualités du citron. Ce fruit, qui n'est pas dispendieux, est à la portée de toutes les bourses. Comme médicament, le jus de citron est antiseptique et s'emploie avec succès pour les maux de gorge et quelques personnes éprouvent un soulagement réel à s'en servir pour les migraines. Pour les usages culinaires, il n'a pas son égal.

Gâteau au citron

Ingrédients: 1 tasse de sucre blanc; 3 oeufs; 1 citron; 1 tasse de farine; 1¼ cuillerée à thé de poudre; 1 pincée de sel.

Préparation: Battez les jaunes d'oeufs en crème. Ajoutez le sucre en brassant bien. Mesurez le jus du citron, ajoutant de l'eau s'il n'y a pas une demi-tasse de jus et ajoutez au reste. Sassez la farine avec la poudre et ajoutez avec les blancs d'oeufs battus en neige. Faites cuire dans deux moules.

Glace au citron pour le gâteau ci-dessus

Ingrédients: 1 tasse de sucre; le jaune d'un oeuf; le jus et l'écorce rapée d'un citron.

Préparation: Mélangez le tout et faites cuire au bain-marie environ vingt minutes. Laissez refroidir et étendez sur les gâteaux.

* * *

Pouding au citron

Ingrédients: 1 tasse de sucre blanc; gros comme un oeuf de beurre; le jus et l'écorce râpée d'un citron; 3 oeufs; 1 tasse de lait.

Préparation: Défaites le beurre et le sucre ensemble, ajoutez le jus et l'écorce râpée du citron, puis les oeufs battus séparément et en dernier le lait. Faites cuire dans un fourneau modérément chaud.

* * *

Crème au Citron

Ingrédients: ½ boite de gélatine; ½ tasse d'eau froide; 1 chopine d'eau bouillante; 2 tasses de sucre; 1 citron (le jus); 4 blancs d'oeufs.

Préparation: Faites dissoudre la gélatine dans l'eau froide pendant une heure, puis ajoutez l'eau bouillante, le sucre et le jus du citron. Faites refroidir, mais avant que ce soit trop froid ajoutez les blancs d'oeufs battus et continuez à fouetter jusqu'à ce que cela soit bien en neige.

Pour un custard mou pour servir avec la crème ci-dessus, battez les jaunes d'oeufs avec une tasse de sucre et brassez-les dans une chopine de lait bouillant jusqu'à ce que le lait et les oeufs soient bien pris.

A. D.

"TPROUTT ALLEMAND"

Par M. G. Lenotre

Le **Temps**:

Qu'on ne s'offusque pas de l'allure familière de ce vocable, peu accrédité parmi les gens de bon ton. **Tproutt** est un vieux mot français que nos pères employaient alors qu'ils ignoraient nos pudeurs de langage et prenaient avec l'idiome des libertés fécondes en images piquantes et en expressions dont la verdeur les réjouissait. Un joyeux chroniqueur du douzième siècle, Gauthier Map, qui séjourna longtemps à la cour de Louis le Jeune où il s'amusait à noter les bons mots et les "baguenauderies" dignes de passer à la postérité, raconte que Louis le Gros, vainqueur du comte Thibaut de Champagne, dont l'empereur allemand favorisait la rébellion, reçut un jour les envoyés du kaiser de ce temps-là, lesquels osèrent menacer le roi de France en ces termes: "L'empereur **te demande et t'ordonne,** si tu as souci de préserver ton royaume et d'assurer ton propre salut, que tu fasses, dans le mois, la paix avec le comte Thibaut à son avantage et à son honneur. Faute de quoi, l'empereur, avant que le mois soit écoulé, assiégera Paris et t'y réduira à merci, si tu as la témérité de l'y attendre."

On peut remarquer, en passant, la singulière attirance que Paris a exercée, de tout temps, sur les Allemands. Le fait rapporté par Gauthier Map remonte, sauf erreur, à l'an 1120: il date donc de sept cent quatre-vingt-seize ans, et dès cette époque les Teutons parlaient, comme d'une simple partie de plaisir, de marcher sur la capitale de la France et de la réduire "en un mois". Le roi Louis le Gros, manifestement instruit de la présomption déjà proverbiale des gens d'outre-Rhin, et nullement ému par la grosse voix et les roulements d'yeux de ces matamores, écouta avec placidité les envoyés de l'empereur et répondit dédaigneusement: Tproutt allemand! Cette riposte, continue Gauthier Map, "paraît encore aujourd'hui la plus grosse injure à tous les Teutons et le même honteux propos provoque de fréquentes rixes entre eux et les étrangers. Je trouve, quant à moi, que c'est la réponse d'une âme tranquille et d'un coeur ferme."

Quel était donc le sens précis de ce terme peu diplomatique, il faut en convenir, quavait employé le bon roi Louis le Gros? Il fallait que le mot qualifiât bien exactement la vanité allemande, puisque les étrangers s'empressèrent de le généraliser, et qu'il cinglât fortement l'orgueil des sujets de l'empereur, puisque ceux-ci mirent tant d'années à le digérer. M. Jacques Flach, membre de l'Institut et professeur au Collège de France, nous en donne l'explication: **tproutt** équivaut à **pétarade.** Encore actuellement les plus pudiques dictionnaires signalent que ce dernier vocable, pris au figuré, signifie **grossière et bruyante vantardise.** C'est bien cela; et le roi Louis le Gros connaissait toutes les finesses de la langue. Aujourd'hui, nous disons **bluff,** qui n'est pas un mot de chez nous; **bluff** n'est pas mal; mais **pétarade** avait son charme.

Il ressort de cet exposé que, huit siècles environ avant que les Lamprecht, les Lasson, les Ostwald et les Treitschke en eussent établi scientifiquement le processus et fixé les théories, l'outrecuidance allemande était déjà fameuse et qu'on la jugeait chez nous plus encombrante que redoutable. Cent ans étaient écoulés depuis quand les Germains fournirent la verte riposte de Louis le Gros une nouvelle preuve qu'ils demeuraient, sur ce point, incorrigibles. C'était à Bouvines, en août 1214. Là, écrit M. Flach, se manifesta avec un éclat singulier, le contraste entre l'honneur français et l'orgueil, aussi rapace que féroce, des Allemands. Tandis qu'au matin de la bataille, notre roi Philippe-Auguste dit à ses barons: "Pour Dieu, je vous prie que vous gardiez aujourd'hui mon honneur et le vôtre", Otton de Brunswick, son adversaire, partage par avance la France entre ses alliés: "A toi, Renaud, le Vermandois; à toi, Hugues, Beauvais; Paris, à toi, Ferrand!" Il en a pour tout le monde, et sa proclamation emphatique se poursuit en termes qu'on croirait copiés préventivement dans quelque gazette berlinoise du mois d'août 1914: "Ah! ils ne savent pas, les Français, quelle est la fureur du Teuton dans la guerre, comment il fend en deux, d'un seul coup de son glaive, un homme bardé de fer! Allons! qu'ils viennent! Que nous leur enseignions tout cela et que le Parisien n'ait pas honte de recevoir les leçons du Saxon!"

Il ne faut pas négliger de noter cet autre passage de la harangue d'Otton, recueilli par le chapelain de Philippe-Auguste, qui se tenait derrière le roi dans la bataille: "Voilà que les Français ont la témérité de venir sur nous, bien que nous soyons trois fois plus nombreux qu'eux. Ils vont au-devant du péril sans le mesurer, tandis que nous savons, nous, très bien et sur-le-champ, **par nos espions affidés, tout ce qu'ils disent et tout ce qu'ils font!**" Et cette phrase aussi, si "actuelle", qu'elle prête encore à méditation: "Si seulement le roi de France n'existait pas, nous ne craindrions plus aucun ennemi au monde et **nous pourrions soumettre à nos glaives l'univers entier!**" L'espionnage et le pangermanisme au début du treizième siècle! Cela fait songer à cette anachronique folie du compositeur Hervé, introduisant Molière à la cour du roi Chilpéric.

Pour rendre sa pétarade sensible aussi bien aux yeux qu'aux oreilles, le fougueux Otton promenait, parmi ses troupes, un grand chariot sur lequel était attaché, au bout d'une longue perche surmontée d'une aigle dorée, un dragon monstrueux dont la gueule béante était tournée vers les Français, "comme s'il voulait tout mengier", relate un naïf chroniqueur. On sait comment se termina la journée: Otton s'enfuit piteusement de la mêlée, sans se soucier de ses compagnons "qu'il abandonna à la mort" et "n'ayant cure que de son propre salut".

Aigle d'or et dragon de carton restèrent en débris sur le champ de bataille; seule, la forfanterie allemande, qui a la vie dure, se tira indemne du désastre et ne parut même pas en être incommodée; quatre-vingts ans plus tard, en effet, Adolphe de Nassau mit insolemment la France en demeure de restituer certaines provinces qu'il prétendait lui appartenir, menaçant Philippe le Bel, qui régnait alors, "de s'y voir contraint, en cas de résistance, par toutes les forces de l'empire". Le roi assembla son grand conseil pour en délibérer; sans doute avait-il lu les "baguenauderies" de Gauthier Map et jugeait-il qu'il n'y avait rien à changer de l'heureuse formule naguère employée par son prédécesseur Louis le Gros. Toujours est-il que, le conseil terminé, il remit sa réponse solennelle aux ambassadeurs allemands, dans un large pli scellé qu'ils emportèrent, la tête haute. Quand ce papier parvint à l'empereur et que celui-ci en eut brisé le cachet, il trouva, au milieu du grand parchemin blanc, ces seuls mots: **Tproutt allemand!** Ce second soufflet, mieux appliqué encore que le premier, suscita, outre-Rhin, fureurs, tempêtes et cris de rage; mais l'affaire n'eut pas d'autre suite et le nouvel affront alla grossir la somme des vieilles rancunes qui fermentent, là-bas, depuis toujours. Car l'orgueil teuton est irréductible: comme, pendant de longs siècles, il n'a connu, en s'extériorisant, que horions, avanies, humiliations et abaissements, il s'est replié sur lui-même et a trouvé à prospérer dans l'étiquette des cours, dans la morgue nobiliaire, dans le pédantisme des savants et dans la jactance des militaires. On en suit l'étonnante et burlesque **épopée** dans l'étude de M. Flach, l'une des plus précises, des mieux documentées et des plus pénétrantes qu'on puisse consulter sur la **Formation de l'esprit public en Allemagne.**

Nos pères prétendaient sagement que le passé explique le présent et éclaire l'avenir: c'est pourquoi on trouvera nombre de faits applicables à l'actualité dans ce précieux petit volume où nous avons cueilli ces histoires d'antan. Il n'y a, par exemple, aucun doute à concevoir sur le mot dont se seraient servis Louis le Gros et Philippe le Bel pour qualifier la présente situation de ce peuple de cent quarante millions d'hommes, qui après avoir provoqué la France, l'Angleterre, la Russie, se met à crier victoire parce qu'il est parvenu, non sans aide, à écraser la Belgique, la Serbie, le Monténégro, et qui se voit réduit à la pénible déception de se serrer le ventre après avoir émis, comme disaient nos vieux chroniqueurs, la prétention de "tout mengier".

G. Lenotre.

UNE SPIRITUELLE REPONSE A M. BETHMANN-HOLWEG

Il y a parfois, dans la presse allemande, de tels monuments d'impudence que, malgré le caractère tragique des événements, il est impossible de les prendre au sérieux. De ce nombre est une campagne de presse formidable, qui a été menée par tous les journaux d'Outre-Rhin et soigneusement alimentée par l'agence Wolff.

On sait les occupations des sous-marins allemands en haute mer. Il est inutile d'y insister. L'un de ces sous-marins a eu la malchance, en août dernier, au moment où il se préparait à torpiller un inoffensif vapeur, le **Nycosian,** d'être surpris par un croiseur auxiliaire anglais, le **Baralong.** Ce croiseur n'a pas hésité à canonner le sous-marin qui a rapidement sombré et, par suite, l'équipage qui montait le corsaire a péri.

C'est avec un indignation vibrante et une voix tremblante d'émotion que le chancelier, M. de Bethmann-Hollweg, a fait allusion à ce fâcheux incident dans la dernière session du Reichstag. En même temps, le gouvernement impérial dressait un mémorandum par lequel il sommait l'Angleterre d'inculper d'assassinat le capitaine et les marins du **Baralong.**

La réponse de sir Edward Grey, qui vient d'être publiée, est un chef-d'oeuvre d'humour. Le ministre anglais s'émerveille de la sollicitude que le gouvernement allemand manifeste pour les principes d'humanité. Il accepte l'enquête mais demande qu'elle soit étendue à d'autres faits. Cependant, en homme pratique, il propose de retenir simplement trois incidents navals survenus dans la même période de quarante-huit heures où le **Baralong** coulait un sous-marin allemand.

Le premier est le torpillage de l'**Arabic** par un submersible teuton, torpillage qui a coûté la vie à quarante-sept non-combattants. Le deuxième est la canonnade ouverte par un contre-torpilleur allemand contre l'équipage d'un sous-marin britannique échoué sur le littoral danois et qui essayait de gagner la côte, et le troisième est le massacre infâme de l'équipage du vapeur anglais **Ruel,** réfugié dans les chaloupes, massacre effectué à coups de fusil et de shrapnells.

"Il semble au gouvernement britannique, conclut sir Edward Grey, que ces trois incidents presque simultanés quant à l'époque, et peu différents quant à leur nature, pourraient, avec l'affaire du **Baralong,** être portés devant quelque cour d'enquête impartiale comme, par exemple, devant un tribunal composé d'officiers de la marine des Etats-Unis.

"Si cette proposition était agréée, le gouvernement britannique ferait tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter l'enquête et, pour sa part, il prendrait telles autres mesures que la justice et les décisions du tribunal pourraient sembler exiger.

"Le gouvernement britannique ne juge pas nécessaire de faire une réponse à l'insinuation que la marine britannique a été coupable d'inhumanité.

"Suivant les derniers chiffres obtenus, il y a eu 1,150 marins allemands sauvés par les Anglais, souvent dans des circonstances très difficiles et périlleuses.

"La marine allemande n'a, à son actif, rien de pareil, peut-être parce que l'occasion lui en a manqué."

CE QUE M. LE CONSUL GENERAL A DIT...

Vers le mois de janvier, M. Bonin, consul-général de France au Canada, disait dans une assemblée que le gouvernement de France allait reconnaître le courage des soldats canadiens et décorer certains d'entre eux.

Vendredi, la **Gazette** publiait la liste des noms d'officiers et de sous-officiers des corps expéditionaires canadiens décorés par M. Poincaré, le président de la république française.

Cette liste porte dix noms.

Ces dix noms sont tous des noms anglais.

Il y a dans les corps expéditionnaires canadiens au delà de huit mille officiers, sous-officiers et soldats canadiens-français.

Le gouvernement de la république n'en a décoré aucun.

Cela dépend-il de M. Poincaré, ou du gouvernement anglais, du **War-Office?**

Il nous paraît que le président de France a dû suivre les recommendations que lui a adressées le **War Office** et décorer les officiers et sous-officiers dont celui-ci a porté les noms à sa liste.

Le consul-général de France au Canada, s'il a quelques égards pour les Canadiens-français, — et il en a, — ne pourrait-il faire rapport à son gouvernement qu'il y a des Canadiens-français dans les corps expéditionnaires qui se battent en France, qu'on demande ici aux Canadiens-français d'aller se battre pour elle, que bon nombre y vont et qu'ils auraient peut-être droit à quelques décorations de sa part, pour leur courage, — car il y a dans les corps expéditionnaires autant de courage chez les Canadiens-français que chez les Anglo-Canadiens.

Un tel rapport empêcherait peut-être la répétition des omissions que commit le **War Office** au détriment de nos soldats et ferait peut-être aussi que le gouvernement français les réparât.

Et cela serait excellent.

P. L.



Pour Lire au Foyer le Dimanche



COMMENT IL FAUT S'Y PRENDRE POUR DEVENIR IVROGNE

—Mais, Père, ce ne sont pas là des conseils à donner.

—Allons, pourquoi donc?

—Mais le moyen de devenir ivrogne!!! **c'est** pas sérieux.

—Ah! vous croyez? Au contraire, c'est très sérieusement que je veux vous indiquer le moyen de devenir ivrogne, afin que... vous ne le preniez pas. Vous serez même obligé de ne pas suivre mon conseil. Voyez-vous, il y a si longtemps que je m'aperçois qu'on ne suit pas les conseils que je donne, que je me suis dit qu'il valait bien mieux donner des mauvais conseils pour que tout le monde se mette à vivre comme il faut, en ne les suivant pas.

—Mais, vous n'avez pas peur que je me mette à suivre celui-ci?

—Pas beaucoup, Paul. Ce que je crains beaucoup, c'est que vous ne vous soyez déjà mis à le suivre

—Ah! Père.

—Il n'y a pas de ah! ni de oh! Savez-vous ce que c'est que le moyen de devenir ivrogne?

—......

—Rien de plus simple, c'est d'être... Allons, vous ne devinez pas? c'est d'être **gourmand.**

La gourmandise et l'ivrognerie ce sont deux soeurs, ou plutôt l'ivrognerie c'est la gourmandise devenue grande. Vous n'êtes pas **gourmand,** Paul?

—Non... non.

—Vous n'avez pas l'air certain?

—Je ne suis pas comme ceux qui mangent jusqu'à se rendre malades, qui **s'empiffrent,** comme dit pépère. Je ne pense pas... je ne suis pas gourmand.

—Ah! mais c'est que ceux qui **s'empiffrent** ne sont pas gourmands... seulement. Ils sont gloutons. Un glouton, c'est comme..: Mais n'en parlons pas. Il s'agit des gourmands.

Pensez-vous qu'un petit garçon qui dépense tous ses sous pour s'acheter des friandises, qui même se permet de voler ses parents ou les autres, qui trouve toujours moyen de découvrir les bonnes petites cachettes de sa maman, qui, aux repas, se **garde** toujours pour les desserts, qui ne peut pas passer une journée sans croquer un chocolat, un bonbon, un fruit, qui mange... des yeux toutes les vitrines des magasins de bonbons etc., etc. — et quatre lignes d'etc — pensez-vous, Paul, que ce petit garçon-là est un gourmand?

—Je pense bien.

—Ah! vous pensez bien? Vous pouvez en être certain. Je ne parle pas d'une fois en passant. Mais quand on a cette habitude, on a dans le coeur le démon de la gourmandise!

Le démon de la gourmandise se cache comme tous les démons. Il nous dit: Ah! une petite tablette de chocolat, un petit sac de patates frites, ce n'est pas grand'chose! Non, ce n'est pas grand'chose, mais cela habitue à ne jamais faire le moindre sacrifice. Et plus tard, quand le démon dira: 'Un petit verre, ce n'est pas grand'-chose'', le petit gourmand devenu grand le croira encore. Et ce sera un petit verre, deux petits verres. vient un âge, voyez-vous, Paul, où les petits verres remplacent le chocolat, où l'ivrogne remplace le gourmand. Vous n'êtes pas gourmand, Paul?

—Dans tous les cas. je ne veux pas être ivrogne.

—Dans tous les cas, comprenez bien, mon ami Paul, qu'un petit gars qui ne sait pas mortifier son goût, est dans **la côte** de l'ivrognerie, et qu'il n'a qu'à remonter au plus vite.

LE CAREME

—Encore ce fameux carême M. le curé.

—Oui, et cela ne paraît pas trop vous plaire!

—Sans doute; ce n'est pas si commode non plus. Vous nous demandez de faire maigre deux jours par semaine — même de jeûner, si on le peut — puis, si l'on veut mieux faire, d'assister aux offices. Avouez que tout cela est gênant.

—Assurément, puisqu'il s'agit de faire pénitence. Quand vous voulez punir vos enfants, leur donnez-vous des dragées ou du gâteau?

—Et pourquoi voulez-vous que nous fassions pénitence? Ne sommes-nous pas de braves gens?

—Mais ce n'est pas moi qui vous oblige à faire pénitence; c'est Notre-Seigneur lui-même, dans son Evangile: "Si vous ne faites pas pénitence, vous périrez tous." Je ne vois pas qu'il ait fait une exception, même pour mes paroissiens, qui sont de si braves gens, ni même pour votre curé.

—Ce n'est cependant pas Jésus-Christ qui a établi le carême!

—Non, c'est vrai, c'est une loi de l'Eglise:

Quatre-Temps, Vigiles, jeûneras
Et le Carême entièrement.

Jésus a pourtant passé quarante jours sans manger: cela vaut bien quelques-uns de nos carêmes, n'est-ce pas? Et c'est justement en souvenir de ce jeûne de quarante jours que l'Eglise a institué le carême.

—Il a toujours été aussi peu commode qu'aujourd'hui?

—Il était plus sévère pour nos ancêtres, et ils l'observaient mieux: presque tous jeûnaient, et tous se privaient de viande pendant tout le carême. L'Eglise a adouci sa loi, la proportionnant à nos santés et à notre courage, mais elle ne l'a pas abolie et elle l'impose à tout catholique.

—Pourtant, si on est malade?

—Si on est malade ou faible, on est, par le fait, dispensé du jeûne, et même de l'abstinence s'il le faut, c'est évident. D'ailleurs, la maladie est une dure pénitence.

—Et si le travail est très pénible?

—Dans ce cas, il est facile de se faire dispenser; et le travail accepté et offert à Dieu est aussi une excellente pénitence.

—Mais quand on est pauvre, il faut bien manger ce que l'on a?

—D'accord. Nous ne voulons pas vous faire mourir de faim, croyez-le bien. Mais la pauvreté, comme le travail ou la maladie est encore une bonne pénitence, et si on l'accepte sans murmurer, elle méritera une place de choix dans le ciel.

—Vous êtes indulgent pour ceux qui souffrent ou qui peinent, Monsieur le curé: merci.

—Je suis juste tout simplement. Il faut que tous fassent pénitence. Dieu le veut. Votre vie est une pénitence par elle-même. Acceptez-la chrétiennement, c'est déjà beaucoup. Vous ferez ensuite votre carême comme vous le pourrez.

Mais l'Eglise est sage; si, riches ou pauvres, nous ne pouvons vraiment pas observer la loi, elle nous demande de faire pénitence autrement, soit par des prières ou d'autres bonnes oeuvres qui nous coûtent. Elle ne veut pas compromettre nos santés, et nous rendre incapables d'accomplir nos devoirs d'état, mais il faut que tous fassent pénitence d'une façon ou de l'autre.

—Eh! Parce que nous sommes de pauvres pécheurs, moi comme vous et vous comme moi, n'est-ce pas vrai? Et quand on a fait mal, ou qu'on a simplement négligé son devoir, il est juste, il est beau de s'imposer une punition. Partout on punit les coupables; il est plus noble de se punir soi-même, librement.

—Je comprends cela, on n'est pas parfait, c'est vrai. On a beau dire qu'on n'a pas tué, ni volé, on ne voudrait pas partir pour l'autre monde sans régler ses comptes. Vous dites donc, Monsieur le curé, pour le moment, il faut faire son carême?

—Oui, et j'espère que tout le monde s'y est mis; les hommes ont donné leurs ordres et les dames ont fait leur plan... de cuisine. Tous vont faire quelques sacrifices et nous pourrons tous, paroissiens et curé, chanter un joyeux alléluia quand viendra le jour de Pâques.

Donc pendant le carême, ne plaisantons pas avec les commandements de l'Eglise Si nous avons besoin de quelques dispenses, n'attendons pas, pour les demander, que le carême soit passé. Dès le commencement de la sainte quarantaine, réglons cette grave affaire avec notre confesseur, et prenons garde aux illusions de la mollesse et de la lâcheté.

Le carême est, avant toute autre, l'époque des bonnes oeuvres et, par bonnes oeuvres, nous entendons la prière, la charité sous toutes ses formes et la fréquentation des sacrements. Dans chaque église, le saint Sacrifice est offert tous les matins, et le soir, on fait à peu près tous les jours la prière publique, suivie de la bénédiction du saint Sacrement. Combien pourraient, avec un peu de vigilance, se ménager le temps nécessaire pour assister à la messe et à l'exercice du soir!

Les pauvres sont nombreux, les bonnes oeuvres sont multipliées: ne serait-il point possible d'économiser chaque jour une petite obole en leur faveur? Le carême est le temps de la charité: qui ne saurait trouver un instant chaque jour pour recommander à Dieu les pauvres pécheurs ou les malheureux idolâtres? Qui ne saurait verser une consolation dans l'âme de l'affligé, donner un bon conseil à celui qui s'égare ou travailler au rapprochement de ceux que la haine divise?

Les bonnes oeuvres sont la monnaie avec laquelle nous payons à Dieu les dettes que le péché nous a fait contracter envers sa justice. Cette monnaie nous est offerte, nous pouvons la puiser à pleines mains et faire en sorte qu'à Pâques nous ayons comblé le déficit actuel. Ecoutons la raison et la foi, et toutes deux nous diront ce qu'il faut faire.

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

LE DIVORCE AUX COMMUNES

Par un vote de 39 contre 24 les Communes ont refusé d'adopter l'amendement suivant de M. Northrup:

"Cette Chambre est d'avis que la procédure suivie dans les instances en divorce devant le Parlement est défectueuse, que les dépenses excessives qu'elle entraîne empêchent la majeure partie du peuple canadien d'y avoir recours, et que le gouvernement devrait s'occuper de cette situation sans retard, afin d'y apporter les remèdes nécessaires pendant la session actuelle."

C'est un bon point pour nos législateurs. Par là ils ont contribué à fortifier la famille au Canada. Car c'est à la famille que s'attaquait cet amendement.

* * *

Un des arguments invoqués en faveur de cet amendement c'est que la loi actuelle donne un privilège au riche. C'en est un que nous ne lui envions pas, nous l'admettons franchement. Et à nos yeux le meilleur moyen pour les Communes de remédier à l'injustice dont se plaignent certaines gens serait tout simplement de décréter la mort du divorce.

C'est le conseil que nous donne l'expérience de nos voisins De 1887 à 1906 on y a accordé un million de permis de divorce. Aujourd'hui plus de soixante mille foyers sont annuellement dissous par les tribunaux américains.

Qu'on vienne donc après cela s'étonner de la désagrégation de la famille américaine.

L'ALLEMAGNE ET L'AVENIR DE L'EGLISE

Sujet toujours d'actualité parce que c'est au nom des services qu'elle peut rendre à l'Eglise dans le monde que l'Allemagne a demandé aux catholiques neutres de soutenir l'Allemagne. Deux écrivains français viennent de répondre à cette prétention: Mgr Battifol, ancien recteur de l'Institut Catholique de Toulouse, et M. Bloud, un écrivain qui connait à fond la littérature et la politique allemande. Voici en quels termes M. François Veuillot résume ces deux réponses:

"Le premier, comparant, dans les deux camps en opposition, les tendances maîtresses et le mouvement des idées démontre, faits en mains, que, si l'on juge de l'avenir par le passé et par le présent l'on ne doit pas souhaiter, pour l'Eglise, une suprématie germanique. Le second, s'emparant des actes et des déclarations des catholiques d'Allemagne, établit que la Papauté ne trouverait chez eux ni un appui solide, ni surtout uneune obéissance fidèle. Je ne saurais condenser, en quelques paragraphes, la substance de ces deux études magistrales, tissées d'exemples topiques et de textes probants. Mais je les recommande à tous ceux de mes lecteurs qui veulent s'instruire et se documenter sur ce problème capital. Ces travaux sont de nature à dissiper bien des préjugés.

"Mgr Battifol, je tiens à le noter ici, ne songe à dissimuler — ce qui serait plus maladroit encore que déloyal — ni la politique anti-cléricale de la France, ni le prosélytisme orthodoxe de la Russie, ni les ardeurs anglicanes de la puissance britannique, ni le conflit toujours pendant entre l'Italie et la Papauté. Mais il n'a pas de peine à faire observer que la guerre amène précisément chez nous une détente et un rapprochement entre le peuple et le clergé; l'Angleterre se montre de plus en plus libérale envers les catholiques; la Russie promet la liberté religieuse aux Polonais, et enfin le Pape lui-même, tout en maintenant les protestations qu'il ne saurait abandonner, constate la bonne volonté du gouvernement italien. Que voyons-nous, au contraire, au-delà du Rhin? L'Allemagne, qui a si violemment persécuté les Polonais catholiques, reste le foyer toujours ardent de la ligue anti-pontificale du **Los von Rom** et, chez elle, ouvertement, les catholiques, qui n'ont pas encore oublié le brutal Kulturkampf de Bismarck, redoutent que la guerre n'ait pour suite un renouveau de cette persécution. L'Autriche, malgré son catholicisme officiel, empêchait hier l'apostolat catholique en Bosnie et faisait obstacle à la conclusion du Concordat serbe. En Orient, toute la politique des deux Empires centraux est tendue vers le raffermissement et peut-être l'extension de la puissance musulmane, que la victoire de la Quadruple Entente, comme un suprême et lointain écho des anciennes croisades, doit définitivement anéantir; elle s'efforce de réveiller et d'attiser, contre des nations chrétiennes, la guerre sainte de l'Islam.... En vérité, bien téméraire serait le prophète qui oserait augurer, du triomphe de ce pangermanisme essentiellement envahisseur et foncièrement luthérien, une protection vraiment efficace et déférente en faveur du Saint-Siège et une ère de prospérité pour l'Eglise. L'histoire est là, d'ailleurs. De l'Empire allemand vainqueur et dominateur, la Papauté n'a jamais eu à se louer!

Sans doute, il y a des catholiques allemands. Ils représentent une force, auprès du gouvernement impérial. Oui, mais quelle est la qualité, quel est l'espoir de cette force? A quel usage ceux qui la tiennent et la conduisent auraient-ils le dessein de l'employer? Dans quelle mesure la dresseraient-ils, et même pourraient-ils la dresser contre le Kaiser, si le Kaiser entrait en conflit avec le Pape? C'est là toute la question. Et pour la résoudre, il convient d'abord de se défaire de certaines idées préconçues, de certaines formules usagées, qui datent de l'époque où le Centre obéissait à Windhorst et représentait, en face du tigre bismarkien, la puissance et la doctrine catholiques. Or cette époque est aujourd'hui périmée: les chefs du Centre eux-mêmes ont tourné la page; autant qu'ils le pouvaient sans déchirer leur propre histoire et scandaliser les simples, ils ont renié Windhorst. C'est la volonté du Kaiser aujourd'hui qui est leur loi, plus que la volonté du Pape. Ils s'indignent et se fâchent, quand on les traite de parti confessionnel et quand on les **accuse** d'accepter la direction du Saint Siège et de l'épiscopat. Ils refusent catégoriquement de soulever, au Reichstag, des débats de pure défense religieuse. Ils séparent, avec résolution, la morale et la sociologie. Ils considèrent leur période militante, ce qu'on aimait appeler leurs temps héroïques, comme une phase inférieure, heureusement révolue... Croyez-vous que j'exagère? Lisez les textes accumulés par M. Bloud; ils sont empruntés aux dirigeants de la faction, aux documents officiels; ils sont irrécusables; hélas! ils anéantissent une belle et glorieuse légende; ils jettent un nuage inquiétant sur l'avenir.

Le catholicisme français s'est épuré et fortifié dans la lutte, le catholicisme allemand s'est affadi et dénaturé dans la paix.

MORT DE M. LEON HARMEL

Ce modèle des patrons catholiques est mort à Nice, le 25 novembre dernier, loin de sa belle usine et de Reims, la ville martyre.

L'Osservatore Romano fait de lui ce bel éloge. "La vie de M. Harmel peut se résumer en deux grands et très nobles sentiments: le dévouement au Saint-Siège et la régénération de la classe ouvrière, conformément à la pensée qui a inspiré à Léon XIII l'encyclique **Rerum novarum.**"

FRANCIS CHARMES

Il était directeur de la fameuse **Revue des Deux Mondes.** Toute sa vie, il avait combattu les mesures sectaires contre l'Eglise et la liberté d'enseignement. Il est mort en vrai chrétien.

JE... MOI

Avez-vous connu l'homme dont toutes les phrases commencent par **je** et se terminent par **moi?**

N'allez pas, pour un petit bout de vantardise échappé çà et là, croire que c'est vous-même. Vos **je** et vos **moi** ne s'étalent dans votre écriture et vos conversations que pour varier les personnes du verbe, ou à titre d'ornements, comme des fleurs sur une platebande ou sur un chapeau de femme.

L'homme dont je vous demande si vous l'avez connu — et cet homme est peut-être une **créature** — met ses **je** et ses **moi** partout comme d'autres se mettent le doigt dans l'oeil et comme un cuisinier met du sel. C'est un homme plutôt petit, mais son **moi** est immense, et comme il le place toujours devant, ça le rapetisse encore et ça le cache. Son esprit ne manque pas d'acuité, mais il y a toujours ce **je** qui l'émousse, placé à la fine pointe comme le bouton d'un fleuret. On accepterait volontiers sa personne, s'il ne nous l'offrait si volontiers: il l'apporte, il la montre, il la pousse, il nous en emplit. Il s'en emplit lui-même. Ce serait un fort joli garçon, sans le **je** qui lui dilate les yeux et ce **moi** qui lui gonfle les joues. Il aurait le verbe aimable s'il apprenait à le conjuguer, mais il reste tout le temps sur la première personne.

En grammaire, il a le culte du datif davantage: il l'accorde à plaisir et l'entrelace à plume que veux-tu avec ses **mon,** ses **mes** et ses mien. — "Moi, je vous déclare... Moi, c'est bien simple, moi, je... Mon caractère à moi... Je vous l'avais bien dit!" clame-t-il comme fiche de consolation, à ceux qui ont commis l'impardonnable maladresse de ne pas le consulter avant de manquer leur coup. 'Moi, j'en étais bien sûr!" fait-il, en volant au secours de la victoire remportée par d'autres sans l'embarras de son secours impopulaire et vantard.

"Il a toujours averti tous les imprudents: "Tant pis! je leur avais dit, moi", toujours conseillé les heureux et les sages, pris une part décisive à tous les succès, a été mêlé aux oeuvres les plus compliquées, les a dénouées, a dit le dernier mot de l'affaire; on est venu le demander, et, malgré sa répugnance de paraître, il a prêté son concours, il a dit, je, moi, ils ont été inspirés, et tout a marché, et tout était clair, et je.. et moi...

Dans toute histoire, sa personne intervient au moment le plus intéressant, et c'est alors qu'elle cesse d'être intéressante; les péripéties les plus palpitantes se rejoignent et s'accrochent dans le je, vont, viennent, tournent, crépitent autour des **ma, mon, mien,** montent, grandissent, se glorifient, s'exaltent et se concluent dans le **moi.** Et tandis qu'il en est tout fier et se prépare à en recommencer une autre, vous vous dites: "Oh! mais, est-il assez embêtant!"

N'essayez pas de lui rapporter l'aventure d'un de vos amis: il connaît une bien meilleure, la sienne. Ne lui citez pas l'exemple amusant, tragique, admirable appris au cours de votre dernière lecture: il est toujours prêt à en citer un plus fort, chez lui-même "Moi, un jour, je. ." N'osez pas surtout lui conseiller de lire un traité de modestie ou de simple savoir-vivre, il resterait convaincu que vous en avez un extrême besoin.

Au fait êtes-vous bien sûr qu'il aurait tort? et qu'en crayonnant ainsi, en riant, la silhouette de cet homme, nous ne la copions pas un peu sur nous-mêmes?

L'IVROGNERIE

On vous a dit et répété en maintes circonstances, que l'ivrognerie était une véritable calamité sociale, mais je ne crois pas être inopportune en venant de nouveau, vous faire voir les effets funestes de ce terrible fléau.

Pour cela, je ne m'en tiens pas à ma simple expérience de femme, je consulte un médecin éminent, et voici ce qu'il me répond "L'ivrognerie a une trop grande importance médico-sociale, pour **ne pas être étudiée sous toutes ses faces. Outre qu'elle est la source** de la misère et de la criminalité elle prépare sournoisement les maladies mentales, et rien ne ressemble plus à la physionomie d'un aliéné que celle d'un buveur. L'ivrogne en général ne vit pas vieux. Un **sixième des suicides.** a lieu **pendant l'ivresse. La mort sur**vient chez les buveurs, par accidents, par congestions internes hémorragies pulmonaires et cérébrales, asphyxie, etc. L'action subite du froid en entravant les fonctions éliminatoires de la peau est fréquemment la cause d'une intoxication mortelle. C'est ainsi que la forme apoplectique de l'ivresse survient le plus souvent. à la suite d'un refroidissement. L'ivrogne ne sait se garantir ni contre les agents extérieurs, ni contre les vicissitudes météorologiques. Inconsciemment, il s'expose au soleil, au froid, à l'humidité: il meurt d'insolation, de congélation, de rhumatisme articulaire aigu. Il succombe aux hémorragies de ses blessures, à la combustion, etc. Il est par avance, la victime désignée des épidémies, parce que les troubles digestifs, auxquels il est constamment en proie, ouvrent pour ainsi dire, la porte à toutes les maladies miasmatiques."

Puisse ce diagnostic si terrible mais en même temps si véridique faire diminuer ce nombre trop grand d'adorateurs d'une si cruelle idole: L'alcool qui enivre.

"Amica"

Le coup d'appétit est-il funeste à la santé?

Oui, très funeste. Ceux qui ont l'habitude de prendre de la boisson forte aux repas viennent à ne plus avoir du tout d'apptit, parce que peu à peu ces petits coups détraquent leur estomac et le rendent malade. Ils ne digèrent plus, et leur santé dépérit.

* * *

Qu'est-ce donc qui donne de l'appétit?

Ce qui donne de l'appétit, ce qui "ouvre l'estomac", comme on dit, c'est une bonne santé, le travail des bras et la vie au grand air.

* * *

La boisson donne-t-elle des forces?

La boisson, loin de donner des forces, les enlève. Elle affaiblit et épuise. Pour un instant il est vrai que la boisson excite, stimule et donne du coeur à la besogne. Ainsi stimulé l'homme travaille trop fort ou trop vite pour sa capacité, et se fatigue inutilement. Aussi, après quelques instants, il est plus épuisé et plus faible qu'avant d'avoir pris de la boisson.

Autour de la Ferme



Tous les fourrages doivent être pris sur la ferme et bien maladroit est le cultivateur qui ayant une grande ferme, dépense une partie de l'été à travailler sur les terres de ses voisins pour y faire un mauvais foin de prairies qui bien souvent ne vaut pas la paille qu'il fait brûler après ses battages.

Mais la paille ne suffit pas. Cependant, plusieurs s'en servent même pour hiverner leurs chevaux de ferme. Il est pourtant reconnu qu'elle serait insuffisante pour les vaches à lait, même pour celles qui ne vêleront qu'au printemps. Les animaux, surtout les vaches, sont comme les machines agricoles; si on en veut avoir un bon service, il faut en prendre bien soin—ne jamais leur refuser la nourriture qui leur est nécessaire. En outre des fourrages verts tel que l'avoine coupée verte, le seigle, qui tout en nous fournissant un fourrage très riche, nous donne l'occasion de détruire tant de mauvaises herbes, sont donc des fourrages doublement riches, puisqu'ils détruisent nos mauvaises herbes et nous donnent une nourriture superbe pour nos bêtes.

Le blé d'Inde n'est pas le moindre de ces fourrages. Plusieurs d'entre vous lisent, je n'en doute pas, les conseils si précieux que donne régulièrement l'**Action Catholique** de Québec. Un certain nombre de ces conseils sont à discuter, parce que la culture à Québec et la nôtre ne sont pas les mêmes; mais il y a des points où tous les cultivateurs de toutes les provinces et même de tous les pays, se rencontrent nécessairement. Nous avons eu, dans plusieurs de nos paroisses, le plaisir d'entendre M. Charles Chapais. Ce bon vieux, c'est ainsi qu'on l'appelait ici, nous donnait des conseils qui nous paraissaient au moins exagérés. "Vous serez pauvres, disait-il, aussi longtemps que vous ferez brûler votre paille". — "Pour détruire vos mauvaises herbes, rien n'égale la culture sarclée".

Nous avions des champs de grain à perte de vue! Où trouver les animaux qui dépenseraient toute cette paille? Comment faire de la culture cerclée sur de si grandes fermes? Nous étions tellement ancrés dans nos fausses idées que nous sortions de la conférence bien convaincus que nous connaissions bien mieux que ces gens-là! Si donc vous vous rappelez les conférences de ce bon monsieur, ou encore si vous lisez ces mêmes conseils sur quelques-uns de nos bons journaux de Québec, voire même nos journaux anglais de Winnipeg, car bien que faibles en éducation, ils sont très forts sur l'élevage des boeufs, ne soyez pas surpris plus qu'il ne faut, car un grand nombre de nos cultivateurs font déjà cette culture sarclée, même ne brûlent plus de paille, et sans être riches, ils ont pu, cependant, avec leurs nouvelles méthodes, payer les dettes contractées autrefois, et sont maintenant dans la voie de l'aisance. Aujourd'hui je ne ferai que vous nommer la principale de ces **cultures sarclées,** me réservant de vous parler de la culture du blé d'Inde la semaine prochaine.

N.-C. JUTRAS, ptre.

L'AGRICULTURE ET LA SANTE

Rien n'est plus moralisateur que l'agriculture, rien aussi, de plus salutaire. Ici on peut dire que l'homme a été fait pour travailler la terre, comme l'oiseau a été fait pour voler et le poisson pour nager, tant il entre dans la nature de l'homme cet exercice des travaux des champs. C'est, du moins, ce qu'en pensent les sages de l'antiquité. Aristote, en particulier, proclame cette vérité lorsqu'il dit: "L'agriculture est l'art le plus juste et le plus conforme à la nature humaine: il sert beaucoup à fortifier le corps, comme à fortifier l'âme; et tandis que les autres arts les énervent et les avilissent, lui qui ne s'exerce que sous les ardeurs du soleil, et par les plus rudes travaux, il habitue ainsi le citoyen à braver les attaques de l'ennemi."

Tout concourt, d'ailleurs, à la santé dans la carrière agricole. L'air qu'on y respire est pur; la nourriture qu'on y trouve est saine et frugale; l'exercice du travail, qui forme le programme quotidien, assouplit les muscles, fortifie les nerfs, fait couler dans tout le corps un sang abondant et généreux, et par tous avantages, fait des tempéraments robustes et des âmes fortes: mens sana in corpore sano, comme disaient les vieux Latins.

Qui peut nier aussi pour toutes ces raisons, que les soldats les plus robustes et les plus solides sur le champ de bataille ne sont pas ceux qui sont sortis des rangs de ces humbles travailleurs des champs? Qui peut douter, surtout que les familles les plus nombreuses et les enfants les mieux constitués au physique, ne se rencontrent pas, de préférence, dans la carrière agricole?

Cette natalité surprenante, parmi nous, qui fait une de nos gloires nationales la plus pure, à qui, à quoi l'attribuer après Dieu, sinon au travail sain de la terre? N'est-il pas, en réalité, l'un des plus grands facteurs avec la religion, de cette accroissement toujours ascendant de notre race en ce pays? Si la fin du monde nous arrive, comme certains esprits rêveurs le pensent, par l'extinction graduelle des races, disons tout de suite qu'elle aura forte maille à prendre avec la canadienne et acadienne. Il faut en remercier Dieu d'abord, et l'agriculture ensuite.

De la santé forte et robuste découle naturellement pour l'agriculteur cet autre privilège: une longue vie. Pour qui veut regarder tant soit peu autour de soi, rien n'est plus juste que cette vérité. C'est dans la classe d'agriculteurs, en effet, que nous trouvons les quelques octogénaires et les très rares centenaires de notre époque. Ici plus que partout ailleurs, il est souverainement intéressant d'étudier "la fameuse loi des moyennes". Voici quelques chiffres dont l'éloquence dira mieux que tout ce que je pourrais écrire sur ce sujet. Statistiques du Dr Casper, que je trouve dans un petit ouvrage intitulé: "Few words on farming" écrit par le Rév. A.-Afl Boucher en 1881. Ce docteur donne la moyenne par cent des personnes qui atteignent leur 70me année dans les différentes classes que voici:

Les prêtres	42p.c.
Les agriculteurs	40p.c.
Marchands	35p.c.
Soldats	32p.c.
Commis	32p.c.
Avocats	29p.c.
Artistes	28p.c.
Professeurs	27p.c.
Médecins	24p.c.

Ici le prêtre figure le premier, l'agriculteur ensuite. Il faut remarquer que ces statistiques n'ont été faites que pour l'âge déterminé: 70 ans. Si nous pouvions continuer cette échelle de la longévité de la vie au delà des 70 ans, il ne faudrait pas s'étonner de voir l'agriculteur dépasser le premier de beaucoup et le voir atteindre l'âge le plus avancé de tous les membres des différentes professions mentionnées dans ce tableau. Il y aurait toute une étude à faire, à ce sujet, pour les sociétés de secours mutuel; ce travail est encore à faire.

Voici d'autres statistiques, non moins intéressantes, sur la moyenne des mortalités survenues, en certaines années, à population égale, dans la classe agricole et dans la classe ouvrière. Elles sont tirées de "Statistics Fraternal Societies" édition 1915.

Dans la "Société d'Assurance à vie pour les Fermiers" de Humbird, Wis., la seule du genre en Amérique que je sacre, sur 1,000 de ses membres, les mortalités ont été en 1903, 1 p. c.; 1905, 5; 1910, 5; 1911, 2.9; 1912, 3.6; 1913, 4.1; 1914, 4.9. Je trouve, dans le même volume, 13 différentes sociétés d'assurance à vie pour les ouvriers. J'en prends une au hasard: "Ouvrier Unis, Ordre Ancien, Minnesota". Sur 1,000 de ses membres, les mortalités survenues ont été en 1909, 10.23; 1910, 11; 1911, 12.26; 1912, 11.02; 1913, 12,46; 1914, 13.06.

Enfin voilà qui jettera une dernière lumière sur le même sujet. Ce sont les statistiques suivantes, montrant le nombre des mortalités survenues, en Angleterre, pendant l'année 1911, dans la classe agricole et la classe ouvrière des villes, sur un total de 10,000 personnes du sexe masculin. (744th Annual Report of the Registrar General:—Page LI.)

Ages	Agriculteurs	Ouvriers de villes
	Mortalités	
20-25	35	40
30-35	47	57
35-40	54	76
40-45	69	99
45-50	89	136
50-55	124	190
55-60	174	269
60-65	267	394
65-70	414	564
75-80	1088	1254
80-85	1635	1770
85	2639	2752

Tous ces chiffres se passent de commentaire; mais comme ils prêchent bien cet autre privilège, entre mille, de l'agriculteur: une bonne santé et une longue vie!! Comme le chêne de nos grandes routes qui reste toujours droit, fort et verdoyant en dépit des années et des tempêtes, tel je vois, chaque jour, l'agriculteur fort, robuste et toujours jeune, sous les glaces mêmes du vieil âge. C'est Dieu qui le veut ainsi et pour cela il lui donne la terre à labourer.

"L'avenir est à vous car vous vivez sans cesse
Accouplés à la terre, et sur son large sein
Vous buvez à longs traits la force et la jeunesse
Dans un embrassement laborieux et sain.
Ne niez jamais vos humbles origines,
Soyez comme le chêne au tronc noueux et dur;
Dans la terre enfoncez vos racines,
Tandis que vos rameaux verdissent dans l'azur.
Car la terre qui fait murir les moissons blondes
Et dans les pampres verts monter l'âme du vin.
La terre est la nourrice aux mamelles fécondes
Celui-là seul est fort qui boit de son lait divin." (X)

A. M.

—De l'**Evangéline.**

L'EXIGENCE DU TEMPS DANS LA VIE RURALE

Ils sont bien loin de nous ces temps où nos agriculteurs désiraient peu, et le peu qu'ils désiraient, ils le désiraient bien peu La forêt alors toute voisine de leur maisonnette et qui bornait l'horizon, bornait aussi leurs désirs. Mais depuis, que de choses de changées dans les esprits! Est-ce pour le mieux? Voilà qui est assez difficile à résoudre. Il doit y avoir du pour et du contre ici comme ailleurs. Pour ce qui nous regarde, il est des exigences auxquelles on ne peut soustraire; la situation actuelle de l'homme des champs est de celles-là. Un fait constaté, de nos jours, c'est qu'on ne peut plus, à la campagne, se loger, s'habiller et vivre, en un mot, comme autrefois. En cela, je n'y vois guère de bien grand mal, pourvu que nous sachions y mettre des bornes sages et prudentes. C'est peut-être pour avoir mal compris cette marche du temps que nous avons perdu, pour le travail du sol, tant de nos jeunes gens qui se sont enfuis ailleurs, uniquement parce qu'ils croyaient trouver là ce que la vie des champs leur refusait, c'est-à-dire, maisons coquettes, accommodation domestique, habits, amusements, liberté, indépendance, en un mot, une vie plus agréable.

A la campagne, bien souvent on n'a qu'un pauvre réduit tout délabré dont la couverture n'a jamais vu l'ombre même d'une peinture; on porte des habits négligés et malpropres; aucune réunion, point d'amusement, et pour toute recréation la messe du sixième ton le dimanche... et c'est tout. Voilà comment nos jeunes gars de 19 et 20 ans parlent, bien souvent, de la vie rurale. Rien ne doit nous étonner ensuite de les voir vite s'en dégoûter et, comme conséquence naturelle, s'en débarrasser définitivement. Il y a là, à mon point de vue, une révolution à faire dans les idées d'un bon nombre. Je suis partisan de ceux qui pensent et qui croient, que pour garder nos jeunes gens au sol natal, il faut leur faire la vie un peu plus attrayante à la maison paternelle et à la campagne.

Le cultivateur est un roi sur sa ferme; sa position sociale est supérieure à celle des ouvriers des livres. Pourquoi alors ne se tiendrait-il pas à son rang? Sa maison doit être simple, sans doute, mais si c'est nécessaire pour la faire aimer par les enfants, qu'il la fasse coquette; pour lui donner une plus belle apparence, ajoutez-y un petit véranda. Qu'est-ce? quatre poteaux et quelques planches. Versez-y deux pots de peinture (ce n'est pas la mer à boire), que vous appliquerez vous-même dans un temps libre, disons, par exemple, entre les semailles et les récoltes. Placez-y ensuite, en avant, un joli petit jardin bien clôturé où pousseront à l'unisson les légumes et les fleurs. Tout cela donnera air de fraicheur et de gaieté qui ne pourra que faire aimer davantage votre "petit chez-vous".

Quant aux habits, croyez-vous que le jeune homme de la campagne veuille s'habiller, aujourd'hui, comme le paysan d'autrefois? Et la jeune fille donc...? Alors il faut faire des concessions. Le point difficile, ici, c'est de garder la juste mesure. Eh, bien gardons la principe, mais prêchons fort la mesure. Le grand danger, c'est qu'en voulant se conformer aux convenances, on tombe bien vite dans un luxe ruineux et ridicule, mais nous en parlerons plus loin.

Et les amusements? Autrefois, à la campagne, on savait mieux s'amuser qu'aujourd'hui. Il y avait, au moins, un peu plus d'entrain. C'était des "frolics" la semaine du "brouage", les soirées de "fouleries", puis les fameuses "joueries de cartes" à l'autre bout du rang chez Baptiste à Jacques ou chez Pitre à Frédéric. De tous ces amusements, il n'en reste plus que le souvenir. Et c'est dommage pour notre jeunesse! L'excès en toute chose est condamnable et dans les amusements plus qu'en toute autre; mais la mesure et la pondération dans le jeu sont choses bonnes, et je dirai nécessaires, pour garder la jeunesse chez nous. Sachons donc leur faire aimer la vie, à la campagne, par des réunions honnêtes et récréatives. Quelles sont les paroisses qui ne possèdent pas, au moins, une salle publique? Eh bien, rien n'est plus facile que d'y réunir les jeunes gens de temps à autre pour un petit concert à date fixe; on peut aussi leur donner une conférence où l'on pourrait, avec avantage, joindre l'utile à l'agréable. Nos Sociétés nationales pourraient se prêter avec succès à cette oeuvre.

Quant à la maison, que les parents s'efforcent de faire aimer le foyer. Ce sera facile tant que les enfants seront en bas âge; mais aussitôt qu'ils commencent à grandir et qu'ils cherchent déjà les distractions à l'extérieur, c'est le temps critique pour les parents de trouver tous les moyens possibles pour les attacher au toit paternel. Si pour cela, il faut s'imposer quelques sacrifices, vaut mieux en porter le fardeau que d'avoir la tristesse, plus tard, de voir partir leurs enfants les uns après les autres. Un instrument de musique, un piano peut-il avoir sa place à la campagne? Pour ma part, j'aime mieux une bonne "tireuse de vache" à la campagne que mille "casseuses de piano", mais si le piano ou toute autre musique peut lier les enfants encore davantage à la maison, je leur pardonnerais bien des choses.

Les jeunes gens de 18 et 20 ans aiment à sortir et à faire sonner quelques sous dans la poche du gilet. Qui ne voit là un bien grand mal? Je veux croire que les deux extrêmes sont dangereux. Trop sortir et trop dépenser, voilà qui est de la prodigalité; mais d'un autre côté qui ne voit que l'extrême opposé n'est pas moins périlleux pour faire détester la vie à la campagne? Il y a des parents qui ne voudraient pas, pour tout au monde, laisser cheval et voiture entre les mains de leurs enfants; encore seront-ils moins disposés de leur donner l'argent dont ils ont besoin pour des recréations légitimes ou pour des dépenses absolument nécessaires. C'est sur la vie de cultivateur, sur la terre et sur tout ce qui s'y rapporte, qu'ils jetteront la cause de leurs ennuis et leurs tristesses. "Si je puis, un bon jour, m'en débarrasser." Voilà qui résumera leur état d'âme. Dès ce moment ils ont bien pris la résolution de déserter le travail de la terre. Une circonstance fortuite la mettra à l'exécution et nous aurons là un autre exemple de l'abandon du sol.

Que de parents qui n'ont rien fait, et ne font encore rien, pour attacher leurs fils à la noble carrière agricole! Au contraire, ils n'agiraient pas autrement s'ils voulaient les en décourager. Il y a donc là encore oeuvre d'éducation à faire, et matière à réforme, chez plus d'un de nos cultivateurs. On criera peut-être à l'intrusion du modernisme jusque dans la vie rurale. Qu'on y regarde de près deux fois et l'on se convaincra vite que ce sont tout simplement les exigences des temps qui demandent cette manière de voir les choses d'un autre oeil qu'on les voyait autrefois.

A. M.

"UNE SERRURE QUI BORES"

Le "Parisian French" d'Owen Sound

(Le **Nationaliste**)

Il y a toutes sortes de **Parisian French,** toutes aussi incompréhensibles les unes que les autres. Il paraît toutefois, aux dernières nouvelles, de la Nouvelle-Prusse, que le **Parisian French** d'Owen Sound en est une nouvelle espèce, capable de souffrir comparaison avec toutes les autres, qu'elles viennent de Toronto ou de Winnipeg ou d'ailleurs.

Savez-vous ce que c'est que la **Clôture Safe-Loch.** En anglais, c'est la **Safe-Lock Wire-Fence.** Pour traduire **Lock,** il paraît qu'on peut employer avantageusement le mot **Loch,** en **Parisian French** et que cela peut aussi se définir ainsi: **Une Serrure Qui Bores.**

Le **Numéro 15 Catalogue** de la **The Owen Sound Wire Fence Co.** nous apporte tous ces détails, d'un vif intérêt. Et si vous voulez acheter du fil d'acier pour clôtures métalliques et que vous feuilletez le **Numéro 15 Catalogue,** vous apprendrez que, par exemple, (page 1):

"La demande pour une clôture longue, également aubon marché, pour prendre la place de broche piquante, nous à pressé de prendre en stock, la celle dessiner plu' haut. Elle est faites de broche No 9 d'un travère a l'autre et en ce sorte là elle est bien forte, et par ce-que il y a seulement que quatre broches de dans; le prix es' bas. Quand lèvé douze ou seize pouces de la terre, elle donne suf ficiente hauteur, pour un stock de ferme. Et quand l'argent menagé sur les pôteaux est considerèz, i' coûte moins que quatre broche piquante et il durrérais deux foi plus longtemps et ces une clôture bien sûre pour un stock."

Si cette explication ne vous satisfait pas, on verra bien que vous n'êtes qu'un pauvre diable qui parlez le **French-Canadian patois** ou le **Quebec French** et que vous êtes trop obtus pour entendre le clair et élégant **Parisian French** d'Owen Sound.

Peut-être comprendriez-vous mieux ceci, — emprunté au **Numéro 15 Catalogue** (page 2):

"La déssination donné plus haut est presque paréille que celui donné sur la première page, exceptez qu'il y'a une broche de plus et sept pouces plus haut. Comme une clôture sans comptéz la clôture de stock, elle est bien serviàble et vous vôirez en la lèvant quelque pouces de terre elle donnérais asséz de hauteur pour gardéz presque toute sorte de stock. Le prix de celui-ci est presque pareille que la broche piquante."

Vous devez sans doute maintenant deviner quelques-unes des beautés du **Parisian French** d'Owen Sound. A supposer que vous n'y entendiez encore rien, — on dirait que, ma parole, vous le faites exprès pour ne pas comprendre les Parisiens d'Owen Sound, — ce dernier morceau vous éclairera peut-être enfin:

En 20 30 et 40 percho par rouleau.

I'l n'a pas beaucoup de clôture de porcs uséz dans le Canada du Est. mais nous faisons une clôture de porc bien liegerte comme la celle déssiner plus haut, aussi une de sept broches avec support 12 pouces separéz. Ils sont bien forte compare's avec la paisanteur. Céci est due aux poteaux et au support par être connectez si firme par notre dernier plan de SAFE LOCH. sans les affaiblir par aucune frappage où roulage qui brize le brin de la broche. La SAFE LOCK attache la broche firme ensemble sans la damagéz et ne peut pas glisséz de cote'ni en haut ni en bas. Essayez le une autre fois.

La marchandise de cette compagnie est, paraît-il, un produit très recommandable. Son français — du moins celui du **Numéro 15 Catalogue,** — ne l'est pas autant. Un agent canadien-français contraint d'utiliser ce **Numéro 15 Catalogue** dans sa propagande à travers le Québec doit avoir quelque embarras avec ce bagoût aussi français que l'esquimau tel qu'on le parle le long de la Baie d'Hudson peut être du grec de l'époque de Pindare.

Nos amis de l'Ontario qui veulent se servir de notre langue dans leurs relations avec nous feraient bien d'apprendre d'abord assez de français pour qu'un mystificateur ne leur passe pas ainsi sous le nez, en leur faisant croire que c'est du français, un infect ragoût de **Parisian French.**

André Verboi

"NOS COMPATRIOTES S'ENROLENT TROP"

"Les journaux d'Ontario reprochent à mes compatriotes de ne pas assez s'enrôler, moi je trouve qu'ils s'enrôlent trop, pour le traitement que nous recevons en matière scolaire de la majorité de ce pays, traitement dont nous avons un bel exemple dans la capitale fédérale, où les écoles sont fermées par l'injustice de la majorité, en dépit des droits qui nous furent confirmés par les Pères de la Confédération. J'ai entendu avec plaisir, continue M. Lanctôt, le colonel Currie faire cet après-midi, l'éloge de la race française; je voudrais bien qu'il amène dans les tranchées le premier ministre de la province d'Ontario, M. Hearst, ainsi qu'une partie de la députation fédérale, afin qu'ils puissent y prendre les mêmes leçons de justice, ils en auraient grand besoin."

Ces paroles plutôt raides ne sont ni de M. Henri Bourassa, ni de M. Armand Lavergne. Cela explique pourquoi le **Free Press** ne les a pas encore dénoncées. Mais de qui sont-elles? demanderez-vous? De M. Roch Lanctôt, député libéral de Laprairie.

Elles calment les nerfs exacerbes. — Les affections nerveuses sont ordinairement le résultat d'une mauvaise digestion, car l'estomac est la clé du système nerveux. Un traitement aux Pilules Végétales de Parmelee fera disparaître cette affection et en rendant l'estomac à son état normal fera disparaître toute cette irritation des nerfs. Aucun sédatif ne peut rivaliser avec elles pour corriger les défauts du système digestif et aucun remède n'a, commen en peuvent témoigner des milliers de personnes, donner autant de bons résutats.



EN PROVINCE

LE PAS

M. Calletly, arpenteur du gouvernement, qui divise les terres de la rivière Carotte, a reçu un télégramme du département, l'avisant de continuer l'arpentage de ces terres. Il croit que le département ouvrira ces terres à la colonisation au printemps.

° ° °

Aujourd'hui, 28 février, avait lieu l'entrée des classes dans la nouvelle école publique qui a coûté la somme de $50,000. Cet édifice, le plus beau du Pas, construit en brique rouge, est pourvu de toutes les accommodations modernes, a huit classes pouvant contenir 50 élèves chacune, chambres pour les institutrices, système de chauffage à la vapeur, éclairé à l'électricité, un système de ventilation mu par l'électricité, salles de bains pour les enfants, etc., etc. Cette école construite pour 400 élèves ne sera fréquentée que par 110 environ, avec cinq institutrices enseignant présentement.

La commission scolaire a compté avoir les enfants de l'école bilingue qui se chiffrent à 105, mais les Canadiens-français et les Anglais catholiques ne pouvaient espérer que leurs enfants recevraient une éducation essentiellement catholique; les Canadiens-français ne pouvaient espérer que la langue française y serait enseignée à leur satisfaction. Ils ont décidé de garder leurs enfants dans leur école, quoiqu'ils auront à la soutenir de leur propre argent et à payer quand même les taxes pour l'école publique.

En 1915, lorsque la commission scolaire décida de construire cette école de $50,000, les catholiques, par l'entremise de S. G. Mgr Charlebois, représentèrent à la commission scolaire qu'il n'était pas nécessaire de construire une école si considérable, que si elle comptait sur les enfants catholiques elle pouvait être assurée que jamais les enfants catholiques n'iraient à l'école publique. La commission scolaire, malgré cette affirmation, fit construire l'école, et maintenant elle n'a que 110 enfants à mettre dans son immense édifice qui peut en contenir 400 facilement. Les enfants de l'école bilingue, qui sont au nombre de 105, restent dans leur école, qui maintenant est une école complètement séparée et soutenue par les deniers des catholiques.

Les deux institutrices de l'école bilingue, engagées par la commission scolaire, quittent l'école bilingue et vont à l'école publique, sans élèves; leurs élèves restent dans leur école et deux Soeurs Grises et Mlle Birs prennent la direction de l'école séparée.

° ° °

Dans une des dernières chroniques il était dit que les fermiers prenant des terrains sur la rivière Carotte avaient un marché excellent à Le Pas pour subvenir aux besoins de cette ville, et qu'il fallait au moins de 1,500 à 2,000 livres de beurre par mois pour l'entretenir. 3,000 à 3,500 livres aurait été plus exact. Mais, à part la ville proprement dite, les fermiers de la rivière Carotte auraient à subvenir à l'entretien des mines d'or qui se trouvent dans les alentours de la ville de Le Pas, qui prennent beaucoup d'importance, et qui sont situées dans des endroits où la culture est pratiquement impossible. Ils auraient aussi à subvenir aux besoins des petits villages et des petites villes qui pourraient se construire le long du chemin de fer de la aBie d'Hudson, et plus tard, quand la construction de la ligne du chemin de fer de la Baie d'Hudson sera terminée, n'auraient-ils pas la ville de Port Nelson où ils pourraient écouler leurs viandes, ainsi que tous les autres produits de la ferme? Car à Port Nelson, qui sûrement sera une ville, aucun produit ne peut être cultivé: il fait trop froid.

Donc les fermiers établis au Pas ou dans les environs seront les premiers à la porte pour écouler leurs produits, et même si Port Nelson n'était qu'une bourgade, ce qui est très improbable les fermiers établis ici seraient toujours les plus proches du port d'exportation, par conséquent sujets à moins de frais de transport, par chemin de fer, que les fermiers établis dans n'importe quelle partie de l'Ouest Canadien.

Avec cela les fermiers auraient à leur disposition des terrains d'une richesse exceptionnelle et une température très propice à l'agriculture, car quoique notre ville soit située au 53o 49' de latitude et 101o de longitude, c'est-à-dire beaucoup plus au nord que les terres renommées des prairies de l'Ouest Canadien, les gelées d'automne sont plus tardives ici, car il est très rare que les premières gelées pouvant faire tort aux récoltes, soient enregistrées avant la première quinzaine de septembre. D'après les rapports du gouvernement, des cinq dernières années, il n'y aurait eu qu'en 1910 qu'il aurait gelé dans le mois d'août.

Voici le tableau de température:

Août 1910. — Moyenne: 56.8; maximum, 19 août: 80; minimum, 27 août: 30.

Août 1911. — Moyenne: 57.6; maximum, 19 août: 81; minimum, 25 août: 34.

Août 1912. — Moyenne: 58.3; maximum, 10 août: 80; minimum, 27 août: 40.

Août 1913. — Maximum, 13 août: 80; minimum, 13 août: 40.

Août 1914. — Moyenne: 61.4; maximum, 20 et 29 août: 80; minimum: 38.

Le rapport pour 1915 n'est pas mentionné ici, mais il n'y a pas eu de gelée en août. Ceci prouve que la culture peut être faite ici aussi facilement que dans les prairies de l'Ouest Canadien. Cependant les personnes qui désirent venir s'établir ici devraient demander de plus amples informations en s'adressant à D.-F. de Trémaudan, secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, Le Pas, Man.

° ° °

Nous, Canadiens-français de Le Pas, nous associons de tout coeur aux nôtres de Winnipeg et de Saint-Boniface et du Manitoba, dans la revendication de nos droits scolaires et si nous ne pouvons, vu les 500 milles qui nous séparent, nous joindre à eux de corps, nous le faisons par la pensée et par le coeur.

D.-F. de Trémaudan

SAINTE-ROSE

Sans vouloir froisser, en quoi que ce soit, le "Patriote" de Sainte-Rose, j'aurai, toutefois, quelques rectifications à faire sur son article du 29 février.

Si j'ai félicité nos commissaires d'école (tant anglais que français) sur leur attitude à Ochre River, c'est qu'ils avaient refusé de faire partie d'une association scolaire sans avoir au préalable consulté leur inspecteur bilingue, M. Brunet, et ils avaient bien demandé que ce dernier viennent à la réunion de Sainte-Rose. Ce n'est donc pas à eux qu'il faut s'en prendre si le gouvernement a envoyé à sa place M. Herriott.

En second lieu, je n'ai jamais vu que le 'clan anglais" ait toujours mené les affaires à Sainte-Rose. Et quand cela serait? A qui la faute, si ce n'est à nous tous français qui ne nous réveillons de notre torpeur que lorsque l'ennemi est à notre porte!

Depuis que Sainte-Rose est en municipalité, pourquoi, alors, mon cher "Patriote", ne vous êtes-vous pas levé plus tôt, pour nous montrer le danger? Nous aurions pu alors créer entre nous cette union et cette tenacité que vous leur reprochez, et qui nous auraient laissés maîtres de la direction de nos affaires.

Croyez-moi, cher "Patriote", l'heure est mal choisie pour venir attaquer les quelques Anglais de notre paroisse. Sans doute, il y a, parmi eux, quelques protestants sectaires qui ne sont peut-être pas très bien disposés à notre égard, mais il y en a d'autres, par contre, catholiques comme nous, qui à notre contact, ont appris à parler français et qui comprennent toute l'utilité des deux langues.

Au lieu donc de les éloigner de nous par des paroles vexantes, je dirai même injustes, soyons donc plus magnanimes; invitons-les de bon coeur aux réunions que nous serons obligés de tenir pour la défense de notre langue, et sans aucun doute, nous arriverons à leur faire partager toutes nos idées, en les persuadant bien que non seulement nous défendons nos droits légitimes, mais encore que nous voulons, en gardant les deux langues, faire de nos enfants des hommes capables d'entretenir des relations commerciales ou autres avec tous les pays du monde.

Junior

° ° °

Réponse à "Patriote"

Dans le journal la **Liberté** du 29 février, je lis un article qui m'intéresse, étant commissaire d'école pour le district de Sainte-Rose du Lac, et je tiens à mettre au point les reproches que "Patriote" fait aux commissaires. Après, comme dit l'article, leur avoir passé la main dans le dos le 8 février, chose que nous n'avions pas besoin, "Patriote" aurait mieux fait de se renseigner avant d'écrire son article.

Voilà ce qui s'est passé à Ochre River.

Le district de Sainte-Rose (je ne m'occupe pas des autres), était représenté par ses trois commissaires: un Métis (qui s'en fait gloire), un Anglais, (pas de ceux qui sont au parlement en ce moment à Winnipeg), et un Français, qui depuis bientôt 18 ans est à Sainte-Rose.

Après avoir entendu les exposés de l'inspecteur et nous être consultés, c'était facile à voir où ces sectaires voulaient en venir, et notre président du district, qui est Anglais et qui parle aussi le français, leur a dit que nous ne rentrions pas dans leur combinaison. C'était net.

Puis nous avons demandé à ce qu'une personne du bureau d'éducation vienne à Sainte-Rose expliquer ce programme, et s'il y avait moyen, arriver à faire quelque chose, tous les districts de la municipalité y seraient représentés.

M. Herriott nous a répondu que ce n'était pas dans son district, Sainte-Rose faisant partie des écoles bilingues. Nous avons demandé qu'il nous envoit l'inspecteur Brunet. Il nous a dit qu'il en parlerait à Winnipeg. C'était, "Patriote", l'inspecteur Brunet que nous avions demandé, et non, comme vous nous en faites le reproche, ceux qui veulent nous opprimer. Saviez-vous quelque chose, "Patriote"? C'était à ce moment-là qu'il fallait nous prévenir, sans nous laver la tête aujourd'hui.

C'est aussi pour moi un grand tort de comparer les Anglais d'ici avec la bande de sectaires qui est au parlement en ce moment à Winnipeg, car s'il n'avait tenu qu'à l'élément anglais de Sainte-Rose, ils ne seraient pas au pouvoir, car "Patriote", je l'en défie, ne peut me donner le nom d'un Anglais qui ait voté pour le parti libéral; je parle des Anglais auxquels vous faites allusion; et combien dans l'élément français qui ont voté pour le programme libéral (une langue nationale)? Mais pour moi, en politique toutes les idées sont respectables, l'on pense toujours bien faire, mais ça ce n'est pas de la politique, une personne qui vous dit: Je vais te couper la langue; vous dites oui. Quoi attendre de cette personne après?

Maintenant, ce que "Patriote" cherche, d'après ses articles, car toute la population ici est pour nos écoles, c'est d'arriver à nous diviser. Il devrait comprendre qu'à Sainte-Rose nous sommes tous catholiques et que nous devrions rester unis. Pas de questions de races ici. Mais ce n'est pas cela, d'après "Patriote", c'est "tue et assomme".

Je puis faire remarquer que le soi-disant "Patriote" ne s'est jamais occupé des affaires qui regardaient notre district d'école. Sans cela il se serait trouvé à la réunion annuelle qui a eu lieu en juillet dernier pour élire un commissaire pour remplacer M. Emile Houde, qui a occupé cette place pendant plusieurs années pour le bien du district.

"Patriote" aurait remarqué qu'à part des commissaires, le secrétaire et l'auditeur, il se trouvait à cette assemblée qui avait été affichée pendant près d'un mois... à votre idée combien? Vous ne trouverez jamais. Allez voir des minutes chez le secrétaire et vous trouverez le nombre "2". C'est là qu'il fallait faire du zèle, et pour élire un commissaire, il a fallu nommer une personne qui pour des causes importantes ne se trouvait pas à la réunion ce jour-là. Après, si comme vous dites, les Anglais étaient rentrés, à qui la faute? A "Patriote".

Heureusement que "Patriote" n'est pas le porte-parole de nous tous ici de la langue française. Maintenant je donne mon idée sur cette fameuse organisation des commissaires. Je dis qu'il vaut mieux avoir une minorité dans une affaire qui nous intéresse que de ne pas être représenté.

La comparaison est là pour preuve. Ces jours-ci, dans les débats parlementaires, il y a une bien petite minorité, et quoique dans le fond tous ces défenseurs de la langue française savent qu'ils ne pourront rien changer au vote, ils n'en défendent pas moins nos droits avec énergie et ne se gênent pas pour jeter à la face de tous ces sectaires nos revendications justes, car ces Anglais-là ne nous empêcheront jamais de parler notre langue, à moins qu'aux prochaines élections nous leur en donnions encore un morceau.

Eh bien pour la question de notre district, nous ne bougeons pas, c'est que nous sommes satisfaits. Car "qui ne dit mot consent". Voilà, "Patriote". Et maintenant faites-nous des articles pour nous encourager à nous unir au lieu de nous haïr, et s'il y a une brebis galeuse, ne tuez pas tout le troupeau. Un jour ou l'autre vous pouvez en avoir besoin.

SAINTE-ELIZABETH

Jeudi dernier M. Alphonse Lacharité et Victor Fontaine quittèrent leur famille pour aller s'établir à Somerset, où ils tiendront une salle de billard, un atelier de barbier et une allée de quilles. Nous leur souhaitons à tous deux un heureux succès dans leur nouvelle entreprise.

° ° °

Mlle Senez, institutrice, fut conduite vendredi par M. Fred, malgré le mauvais temps, à la gare de Morris, d'où elle se rendit à Saint-Boniface au milieu de sa famille, passer quelques jours. Elle est revenue lundi matin pour reprendre sa classe.

° ° °

Mme H. Fontaine, qui était en visite à Somerset depuis jeudi dernier, est de retour dans sa famille.

° ° °

M. et Mme Wilfrid Desautels sont en visite à Winnipeg depuis ces jours derniers.

° ° °

Mme Aimé Bellerive, malade depuis janvier, se remet. Nous lui souhaitons un rétablissement complet.

° ° °

M. Uldège Miron était en visite chez son père ces jours derniers.

° ° °

Mlle Corine Leblanc est partie ces jours derniers pour aller en visite à Saint-Boniface.

CAMPERVILLE

A nos amis lecteurs de la **Liberté**.

L'an dernier nous vous avons fait connaître qu'il y avait de belles terres à prendre dans la région de Camperville. Un bon nombre de Canadiens français ont répondu à notre appel.

Notre recensement de janvier 1916 donne 105 Canadiens français à notre nouvelle colonie. Cependant il reste encore de bons homesteads à prendre à trois milles de l'église et du village, et ces terres ne laissent rien à désirer pour leur bonnes qualités. Nous faisons donc encore appel à tous les Canadiens français qui veulent s'établir dans un centre canadien, à venir le plus tôt possible se choisir des homesteads.

Le père de famille trouvera ici des terres rapprochées les unes des autres pour lui et ses garçons. Il n'est pas nécessaire d'être fortuné pour se placer sur un homestead. Pas d'argent ne veut rien dire quand il y a de la bonne volonté. Presque tous nos colons sont dénués de capitaux quand ils abordent leurs homesteads. La plupart ont aussi une famille respectable à nourrir et pour tous ceux qui veulent prendre les choses du bon côté, l'aisance arrivera presque au galop. Ce résultat est obtenu par du travail, de l'économie et de la volonté. L'expérience prouve que ceux qui ont le plus d'argent et forment les plus grands projets ne sont pas toujours ceux qui réussissent le mieux, à cause de leur manque de courage et de constance, et nous les voyons se promener d'une place à l'autre sans se fixer définitivement.

Un homme peut se mesurer de différentes manières, mais celui qui se distingue entre tous, c'est celui qui a une volonté énergique. Donc, venez ici vous choisir des homesteads pour vous et vos enfants. Ensuite par un travail consciencieux, sans exagération tout ira bien. Empressez-vous de sortir le plus tôt possible de l'Egypte et de prendre le chemin de Camperville, où vous trouverez la terre promise.

Votre ami bien sincère,

J.-G. Parent.

SAINT-ADOLPHE

Soeur Valérie St-Jean, supérieure de la Congrégation des Filles de la Croix de Saint-André, s'est rendue à l'hôpital de Saint-Boniface, mardi dernier, visiter une de ses compagnes, dangereusement malade.

° ° °

Les paroissiens de Saint-Adolphe veulent eux aussi prendre part au mouvement qui se fait dans toute la province par les Canadiens français pour obtenir leurs écoles et c'est pourquoi dimanche dernier il y eut une grande assemblée afin de former un cercle paroissial. On donna au cercle le nom de "Béliveau" et les officiers suivants furent choisis: le Rév. J.-M. Mireault, président honoraire; M. Eugène Landry, président; M. Dieudonné Delorme, 1er vice-président; M. J.-B. Proteau, 2me vice-président, et M. C. Gauthier, secrétaire.

° ° °

M. J.-B. Proteau est allé à la convention des commissaires d'écoles tenue à Winnipeg la semaine dernière.

LAFLECHE, SASK.

Le 2 mars, M. Honoré Laprise conduisait à l'autel Mlle Marie-Laure Morin. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Dubois. Après le déjeuner, servi à l'hôtel Métropole, où M. Georges Morin fit un discours exquis, les heureux époux partirent pour l'Est en voyage de noces. Nos meilleurs voeux de bonheur.

° ° °

Nous sommes heureux d'apprendre que M. A.-N. Bourassa, qui était tombé malade à Seattle, où il passait l'hiver, se trouve mieux.

° ° °

Le club de hockey de Laflèche a battu tous ses rivaux sur cette ligne, et gagné la coupe de la Saskatchewan du Sud.

LA GRANDE AMIE

Par

Pierre l'Ermite

Roman de La Liberté

No 25

Jamais je ne serai plus réellement auprès de vous que lorsque, aux yeux du monde, j'aurai disparu tout à fait...

Et, comme ils sortaient, Odile regarda Jacques avec un sourire un peu triste:

—... Vous êtes pâle, votre figure va parler... Je vous assure qu'il faut devenir plus fort!..

—Je ne suis encore qu'un novice dans la souffrance... murmure Jacques, mais Dieu va vite...

Et il mit sa main sur sa poitrine:

—J'étouffe là!... dit-il.. Odile!.. Je ne savais pas qu'un homme pouvait tant souffrir sans mourir!...

• • •

Ils rentrèrent, et, devant Jeanne, réussirent à se composer un visage. Odile s'affaira autour de sa boîte d'aquarelle; Jacques alla lui chercher ses albums et revint les yeux rouges.

Ils devaient, ce matin-là, aller en excursion au Hagelschloss.

C'est un château terrible, ancien repaire de bandits, sauvagement situé dans un bas-fond à une petite lieue du couvent.

Afin d'épargner à Odile toute fatigue inutile, Jacques décida sur-le-cahmp qu'on attellerait la petite voiture, mise par l'aumônier, et sur la demande de Soeur Bernard, à la disposition des jeunes gens... Odile protesta un peu, prétendant qu'elle se sentait très forte ce matin, et qu'une marche dans les sapins ne pouvait que lui faire beaucoup de bien mais Jacques tint bon, avec une volonté plus affirmée que l'habitude, et mit dans la voiture une provision de couvertures à faire croire que l'expédition partait au Pôle Nord.

Et ils partirent, bande presque joyeuse en apparence, Jeanne plaisantant son frère, qui, au lieu des rudes bêtes du Val d'Api, conduisait une brave bourrique qui avait des habitudes d'âne de Montmorency dont elle entendait bien ne jamais se départir.

D'ailleurs, Odile est parfaite: c'est elle qui entretient la conversation, la rattachant à tous les incidents de la route, la faisant dévier aussitôt qu'elle affecte de devenir un peu trop grave. Jacques ne peut prendre la même note, alors elle le stiumule presque avec une sorte de fièvre, comme si elle ne voulait pas se faire à cette pensée qu'elle devient moralement plus forte que son fiancé. Mais Jacques résiste; il fait lourd, ce matin, et vraiment il ne se sent pas en train...

En réalité, l'atmosphère est étouffante; heureusement le Hagelschloss est perdu tout au fond d'un ravin, et là-bas, probablement, les voyageurs trouveront un peu de fraîcheur.

Ils descendent de lacet en lacet dans la montagne, s'enfoncent au milieu des sapins: en se retournant, ils aperçoivent à peine entre les têtes des arbres se découper un peu de ciel d'un bleu noir inquiétant.

Plusieurs fois pendant la route, Jacques s'est retourné, examinant quelques nuages lointains d'autant plus attentivement que l'horizon diminue sans cesse à mesure qu'ils descendent.

—Tu as l'air anxieux..? observe Jeanne.

—Le fait est que j'éprouve des inquiétudes pour la continuation du beau temps.

—Avec une étendue de bleu pareille..?

—Au Val d'Api, je n'aurais pas l'ombre d'un doute, dans la montagne, c'est différent, surtout à Sainte-Odile.

—En tous cas, ce serait pour ce soir...?

—Espérons-le.

—Aurons-nous de l'orage..? demande Jacques à un garde forestier qui descend d'une "schlitt", la bretelle du fusil à l'épaule de son dolman gris.

—De l'orage..? cette nuit, peut-être.

—Mais d'ici-là... jusqu'à midi..?

—Sûrement non.

Et, se fiant à cette parole rassurante, les jeunes gens continuent leur route vers le Hagelschloss.

La petite voiture cahote maintenant au flanc de la montagne; et Jacques explique à ses compagnes, que deux fois, étant tout jeune homme, il a battu la forêt en tout sens pour trouver le mystérieux Hagelschloss; et que, deux fois, il a fait un lamentable buisson creux. Tout dans ce château est mystérieux: son apparence sauvage, la dureté de son site, son origine, les événements dont il fut le théâtre et la difficulté de son accès. D'ailleurs, une simple excursion d'un matin suffira, car l'endroit est plutôt lugubre. Déjà les sentiers deviennent si étroits, que la voiture trouve juste la place pour passer entre les sapins: puis, les raidillons se creusent, descendent presque à pic. Alors Jacques abandonne le véhicule et le laisse sous la garde d'un bûcheron: puis la petite caravane s'engage dans des pentes qui semblent converger vers le fond d'un immense entonnoir.

—On dirait que tu nous fais descendre en enfer! observe Jeanne.

Tout de suite, Jacques, qui semble n'attendre que cette observation, propose de s'en tenir là; après tout, le Hagelschloss est un château comme tous ceux qui entourent Sainte-Odile; le site seul a une beauté plus sauvage, de laquelle on peut se rendre compte sans aller plus loin.

—Mais "plus loin" est si peu loin!... répond Odile.

—Vous le désirez..?

—Je le veux presque.

—Eh bien! allons!..

Maintenant, on ne voit plus de ciel... un jour neutre descend dans cette nuit, au travers des sapins superposés; et, tout au-dessous d'eux, dans un fouillis inextricable d'herbes et de ronces, les jeunes gens perçoivent le clapotis de ruisseaux qui, en hiver, deviennent de véritables torrents.

—Pas possible, murmure Jacques, le garde s'est trompé!... il doit monter un orage sur Sainte-Odile; le Hagelschloss est sombre, mais je ne l'ai jamais vu noir comme aujourd'hui.

—Je ne vois rien du tout!... répond Odile en riant.

—Là... au-dessous de vous..?

Et, arrêtés au milieu du raidillon qui semble accrocher par mille racines tordues sa pente très raide au flanc de l'Odilienberg, la jeune fille aperçoit une masse énorme de pierres d'un rouge sombre, cachées derrière un repli de terrain. C'est la première enceinte extérieure conduisant au château; de loin, avec ses pierres rouge sombre et ses grilles rouillées, on dirait un soupirail d'enfer. En quel siècle sauvage, et quels hommes ont pu avoir l'idée de bâtir une forteresse dans ce repaire..?

—Si nous n'allions pas plus loin..? répète encore Jacques.

Mais les jeunes filles protestent: la promenade n'a pas été fatigante; elles sont venues en voiture; et descendre dans cette atmosphère très douce, très voilée, en pensant au soleil brutal de là-haut, c'est vraiment double plaisir.

Jacques, pourtant, résiste encore au désir de ses compagnes.

—Qui sait, dit-il, si là-haut le soleil est aussi éclatant que vous le supposez..? Voulez-vous le fond de ma pensée..? Malgré la parole du garde forestier, j'ai peur de l'orage... et si nous étions pris par lui au fond de cet entonnoir, ce serait terrible.

Le mot n'est pas prononcé qu'un coup de tonnerre éclate, lointain d'abord, puis rebondissant de montagne en montagne, roulant de vallée en vallée, répercuté, multiplié par mille échos.

Odile tressaille, car le premier coup s'est à peine évanoui dans les bas-fonds, qu'un second... et un troisième éclatent plus sinistres. Un vent glacé passe sur leurs visages... et un silence d'effroi s'étend sur toute la nature.

D'un coup d'oeil, Jacques juge la situation:

Revenir en arrière vers la voiture..? C'est la montée pénible par les raidillons, pour ne trouver, en somme, qu'un abri précaire, une hutte dépenaillée de bûcheron; mieux vaut cent fois précipiter la descente dans le ravin, et demander asile au colosse de pierre, qui semble, dans son bas-fond, regarder les jeunes gens avec les yeux grands ouverts de ses fenêtres béantes...

D'ailleurs, le temps va manquer à la réflexion, les coups de tonnerre recommencent, grandissent, se multiplient; on dirait une armée de chariots de fer roulant à grands fracas sur un ciel de fer; des éclairs s'allument, aveuglants; puis, là-haut, à deux cents pieds au-dessus de leurs têtes, ils entendent crépiter les larges gouttes de pluie que le feuillage des sapins arrête quelques instants encore; il semble que, dans le lointain, tout un océan accourt échevelé, et roule ses vagues dans la feuillée sombre... Le vent se lève définitivement, souffle, s'acharne sur les grands bois, enserrant la montagne entière de sa sauvage étreinte, et sa puissante voix chante, pleure, se tait, éclate au-dessus des vallées.

Encore quelques instants, l'orage va battre son plein, un de ces orages subits de montagne, qui transforment les sentiers en torrents et les ravins en fleuves...

Jacques regarde sa soeur:

—Peux-tu te tirer d'affaire toute seule..?

—Oui... sûrement, ne t'inquiète pas... occupe-toi d'Odile...

—Alors, suis-nous; rendez-vous en bas dans les ruines...

Odile attend les ordres, le dos

AUBIGNY

M. et Mme Viateur Laferrière un fils, baptisé Joseph-Albert-Ursuld. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Morin.

M. et Mme Charles Laferrière, une fille, baptisée Marie-Octavie-Rosa. Parrain et marraine: M. et Mme Elie St-Jacques.

* * *

Ces jours derniers, Mlles Chartier ont eu la visite de leurs cousines, Marie-Louise et Hélène Laferrière, ainsi que de leur tante Mlle Emérite Laferrière.

* * *

Mlle Marie-Louise Boiteau, institutrice de l'école Bourret, est allée se promener à Winnipeg. Elle reviendra lundi matin pour reprendre sa classe.

* * *

Dimanche dernier il y eut une grande soirée chez M. Louis Laferrière. Parents et amis étaient invités. Au nombre des nombreux invités on remarquait les deux demoiselles St-Jacques, M. Philippe Dubuc, M. Elie St-Jacques, M. et Mme Pierre Hébert.

* * *

Comme il a fait froid ces jours dernier, les patineurs ont été privés de leur amusement favori. Mais ils se proposent de reprendre le temps perdu maintenant qu'il fait beau.

Petit Chaperon Rouge.

LES DESTINATIONS DE L'ARMEE ALLEMANDE

(Impressions d'un neutre)
Par le colonel Feyler
Le **Journal**:

Dans ce moment-ci, on ne discerne pas nettement du dehors les résolutions auxquelles, pendant le cours de l'hiver, a dû s'arrêter le commandement en chef austro-allemand. Aucun mouvement d'une amplitude suffisante ne les a, jusqu'ici, révélées. Cela ne signifie pas qu'elles n'aient pas été prises. L'état-major impérial devrait être tombé bien bas pour avoir oublié son règlement de manoeuvre, qui lui dit que la pire faute d'un chef est de ne se résoudre à rien. Même le cas extrême et exceptionnel d'une absence de toute opération doit être l'effet d'une volonté raisonnée, donc justifié, et non celui de l'irrésolution.

En attendant l'heure où l'on pourra découvrir où et quellles seront les initiatives des belligérants, il est intéressant de comparer les résultats acquis par les Allemands aux espérances d'avant la guerre. Ces résultats, à la date d'aujourd'hui, répondent-ils au programme général d'opérations? L'ont-ils dépassé ou sont-ils demeurés en deçà? La stratégie enseigne que la victoire, pour être décisive, doit avoir détruit l'adversaire. Mais cette destruction peut être un coup de foudre, à la Frédéric le Grand et à la Napoléon, ou lente et mesurée, à la Fabius Cunctator. Comment, avant la guerre, l'état-major impérial voyait-il la destruction de ses ennemis éventuels, et jusqu'à quel point les faits ont-ils répondu? Il ne faut pas poser cette question aux principes de la stratégie; il faut la poser à l'organisation de l'armée allemande, éclairée par la littérature militaire allemande.

Cette dernière a étudié de très près l'hypothèse d'une guerre contre la Triple-Entente. Elle a reconnu qu'en chiffres absolus les effectifs de celle-ci étaient supérieurs à ceux de l'Allemagne, mais elle a admis que, par les modalités, cette supériorité pouvait être prévenue ou surmontée.

La France, a-t-elle dit, peut mettre sur pied des troupes de première ligne en nombre égal à celui des troupes allemandes. Mais l'infériorité de sa natalité et le forcement de son recrutement ne lui permettent pas un remplacement suffisant.

Cette insuffisance ne saurait être rachetée par le concours de l'Angleterre. Celle-ci ne dispose que d'une armée de terre très modeste, qui, par surcroît, sert de réserve aux armées coloniales. Que ces armées aient besoin de leur réserve, même ce faible concours disparaît.

Enfin, la Russie possède des effectifs énormes. Cependant, certains d'entre eux sont immobilisés vers les lointaines frontières de l'Extrême Orient et dans le Caucase, et d'autres, à l'intérieur de l'empire, retenus par le péril révolutionnaire. En outre, l'élan national ne saurait soutenir une offensive prolongée: il s'épuisera avant qu'elle ait abouti, comme on l'a vu lors de la guerre de Mandchourie, où il a fallu signer la paix au moment où la situation militaire allait se retourner à l'avantage des Russes. On ne reverra pas 1812.

Cet examen des conditions d'une guerre de l'empire allemand contre la Triple-Entente a été accompagné d'un second examen, celui des conditions générales d'une guerre, quelle qu'elle soit, conduite avec les moyens nouveaux que le progrès des sciences a mis à la disposition des gouvernements et des états-majors. Cet examen-là s'est proposé la recherche d'application d'un enseignement d'histoire militaire, qui, opposant la vitesse à la masse c'est-à-dire la manoeuvre au nombre, montre celle-là victorieuse souvent de celui-ci.

Adoptant donc cet enseignement, la littérature militaire a dit: notre ennemi éventuel représente une masse supérieure, mais dont la supériorité ne sera pas immédiate ni durable. En conséquence, notre armée doit être constituée de telle sorte qu'elle gagne de vitesse la formation de la masse ennemie supérieure, et, qu'à défaut, elle dure jusqu'au moment où cette masse se désagrégera d'elle-même. Si l'on donne à cette formule abstraite la forme de l'exemple concret, on obtient le plan de guerre allemand: prévenir la supériorité numérique des armées anglo-francorusses en lançant sur l'Occident une armée plus manoeuvrière et mieux outillée que l'armée adverse, puis user l'offensive ennemie d'Orient jusqu'au moment où l'épuisement de l'élan national russe se refusera de la soutenir.

Que l'on demande maintenant à l'armée allemande si sa constitution est inspirée de cette ligne de conduite; en d'autres termes, si l'outil a été forgé en vue de sa double destination de rapidité et, subsidiairement, de durée. La loi militaire allemande répond en montrant une armée active dont les effectifs de paix côtoient de près les effectifs de mobilisation, et dont les éléments remplissent ou remplissaient non seulement les cadres de l'armée active, mais au sortir de celle-ci, et par conséquent en plein épanouissement de l'entraînement, les cadres des premières réserves. C'est la destination initiale de l'armée, l'organisation du programme de rapidité. Puis le programme de durée a été organisé au moyen d'une surabondance luxueuse des cadres de réserve, prêts à recevoir les réservistes supplémentaires dans leurs formations de seconde ligne, hommes dans leur complet développement et que n'atteint pas encore le ralentissement des gestes. Ils appartiennent, en fait, aux armées de manoeuvre, et non aux forces territoriales.

Telle était, en 1914, l'image de l'armée allemande. Elle répondait bien au programme de guerre, elle dit nettement quels furent les intentions et les espoirs.

Elle éclaire aussi la signification des résultats. Ceux-ci ont été douloureux pour les ennemis de l'Allemagne, et l'on comprend que, vivant sur le présent et fermant les yeux sur l'avenir, sa presse s'en glorifie. Mais le programme? La rapidité n'a pas prévenu le nombre. Les formations actives n'ont pas suffi à la tâche. Toutes les réserves ont dû les doubler, les tripler, et même partie des troupes territoriales ont été envoyées à la rescousse. D'autre part, l'élan national russe n'a pas épuisé la volonté d'offensive des armées du tsar. Si bien que l'heure sonne où la destination subsidiaire de l'armée devra être envisagée, retardée seulement par des entreprises que le programme n'avait point prévues, et pour lesquelles il a été fait appel à des Etats dont on n'aurait pas eu avoir besoin.

Colonel Feyler.

UN APPEL A LA JUSTICE

Le **Citizen,** d'Ottawa, dans son numéro du 17 février, publie une lettre signée: **English Catholic Conservative of Cobalt** qui vaut d'être signalée à nos lecteurs.

Ce citoyen de Colbalt s'adresse en ces termes-ci au **Citizen**:

"M. le rédacteur. — Je voudrais attirer l'attention des gens de l'Ontario sur le triste spectacle que j'ai vu hier après-midi. En compagnie de deux amis, l'un de Carleton Place, l'autre de Renfrew, (pour moi, je viens de Cobalt,) je remontais la rue Sussex, quand je vis une foule de petites filles entrer dans une grande église catholique. Nous nous informâmes et l'on nous répondit que c'étaient là quelques-uns des enfants de langue française dont les instituteurs se sont mis en grève parce que le gouvernement ontarien ne veut pas leur payer leur traitement. J'aimerais à savoir à qui incombe la responsabilité de cet état de choses. Qui peut dire quels effets aura sur ces enfants la fréquentation des rues, à l'heure où ils devraient être à l'école? Il y a presque toujours faute mutuelle, dans la plupart de ces cas. Pour l'amour de Dieu, en ces temps où toutes les nationalités combattent côte à côte, les deux parties à ce conflit ne pourraient-elles se concerter et s'entendre à l'amiable? J'ai toujours été conservateur mais je puis le dire sans crainte d'être contredit, la minorité catholique de cette province quelle que soit sa nationalité, a toujours été honteusement traitée, depuis que les conservateurs sont au pouvoir, à Toronto. Si vous en doutez, voyez ce qui se passe. Ce gouvernement-ci a toujours donné à des protestants les positions laissées vacantes par des catholiques qui ont eu des états de service de cinq à vingt ans. Il n'y a pas longtemps, ce gouvernement a écarté un homme de premier ordre, dans notre région. Cet homme avait tout ce qu'il faut pour bien remplir n'importe quel poste, il avait l'appui des chefs conservateurs importants de toutes les nationalités, dans l'Est et le Nord de l'Ontario, il avait aussi pour lui un des ministres fédéraux les plus influents du cabinet fédéral, (nous doutons de la sincérité de ce ministre, dans ce cas, bien qu'il ait la réputation de toujours tenir sa parole,) mais cela ne l'a pas empêché d'être mis à l'écart simplement parce que c'était un catholique irlandais. Cette façon d'agir doit frapper les gens, il est temps qu'elle le fasse. Il y a bien des membres du cabinet ontarien qui se croient saufs, mais ils s'apercevront qu'ils ne changent pas d'allures et ne rendent pas justice à la minorité, que leurs paroles mielleuses et leurs flatteries ne leurs serviront de rien aux prochaines élections. Quoique celles-ci semblent éloignées, nous notons toutefois ce qui se passe et nous ne l'oublierons pas."

* * *

Des esprits droits, chez les Anglo-protestants comme chez les catholiques de langue anglaise, ont déjà protesté contre la conduite du gouvernement ontarien à l'endroit des minorités. Jusqu'ici, le gouvernement Hearst ne s'en est guère occupé; il a fait traiter ces gens de menteurs par ses feuilles, — ainsi, par le **News**, — et la persécution se prolonge. Elle sévit surtout contre les nôtres. Et, ce qu'il y a de regrettable dans tout cela c'est que les Irlandais catholiques, ou font cause commune contre les nôtres avec les Orangistes de Toronto, — Mgr Fallon a été le principal initiateur de cette alliance néfaste, — ou s'abstiennent poltronnement, pour la plupart, de prendre fait et cause pour les nôtres, quand ils le devraient, ne serait-ce que pour affermir le prestige de la minorité catholique ontarienne, la rendre plus formidable aux politiciens qui veulent la tracasser.

Habilement, jusqu'ici, les Orangistes ont fait croire aux Irlandais catholiques de l'Ontario et d'ailleurs que leur gouvernement à Toronto, — puisque le ministère ontarien est la chose des Orangistes, — n'en veut qu'aux Canadiens-français, qui refusent, ont-ils ajouté en mentant, de faire apprendre l'anglais à leurs enfants. Nombre d'Irlandais se sont, — très naïfs ou bien arrivistes, — prêtés à cette comédie et se sont faits les exécuteurs des basses oeuvres du ministère Whitney-Hearst contre les nôtres. Tel, ce M. Murphy qui, désireux d'être sénateur, fait la sale besogne de Hearst et de ses comparses, à Ottawa, croyant en cela s'assurer les bonnes grâces de Toronto, afin d'arriver plus vite au sénat. Tels, dix ou vingt autres Irlandais assez influents, oublieux de la tradition qui veut que leur race ait quelque reconnaissance aux Canadiens-français qui ont accueilli leurs ancêtres au Canada, alors qu'ils crevaient de faim et de misère.

Cette alliance irlando-catholique-orangiste contre les nôtres porte déjà ses fruits. Les Irlandais catholiques tirent les marrons du feu, les Orangistes les mangent. Cela est logique. Et quand il n'y aura plus guère de marrons, quand les Orangistes auront humilié les Franco-Ontariens, — si jamais ils y réussissent, ce qui a pu sembler mais ne semble plus devoir presque s'accomplir, — ce jour-là, les Orangistes s'en prendront aux Irlandais catholiques et les proscriront, comme ils commencent déjà à les proscrire en certains milieux, ainsi que le constate l'**English Catholic Conservative of Cobalt,** dans sa lettre au **Citizen.**

Dans tout cela, jusqu'ici, les Irlandais catholiques qui marchent d'accord avec le ministère Hearst jouent un rôle de dupes, d'autant plus triste qu'ils compromettent l'avenir de la minorité catholique ontarienne, le leur comme celui de nos frères. Ne seront-ils donc pas assez intelligents pour s'en apercevoir et réparer le mal qu'ils ont déjà causé à la cause commune des minorités ontariennes? Ou sont-ils aveugles et imbéciles?

Paul Moreau.

PROBLEMES

Un homme boit en moyenne 3 verres par jour. Pour combien a-t-il bu après 20 ans? Le verre de boisson coûte cinq sous.

365x3=1,095 verres par année.
1,095x20x.05=$1,095. Rép.

* * *

Quelle serait la dépense d'une localité de 5,000 hommes, dans les mêmes conditions que celui du problème précédent?

$1,095x5,000—$5,475,000. Rép.

* * *

Jean Bidon gagne $2.50 par jour. Il paye $13 de loyer par mois; $25 de nourriture par mois; $12 d'habits par mois. Mais Bidon boit, et après 2 ans, il se voit poursuivi pour $1,400 de dettes. Quelle somme a-t-il bue ou fait boire?

52 sem. x 6 jours = 312 jours d'ouvrage.

312 x $2.50 = $780 salaire annuel.

780 x 2 = $1,560 salaire de 2 ans.

$13 plus $25 plus $12 = $50 dépensé par mois.

$50 x 12 x 2 = $1,200 dépensé en 2 ans.

$1,560 — $1,200 = $360 qu'il devrait avoir épargné.

$360 plus $1,400 = $1,760. Rép.

à un arbre; car, ici, les circonstances transforment Jacques en une sorte de capitaine qui, ayant toutes les responsabilités, possède aussi tous les pouvoirs. Si Odile descend seule, même aidée de Jacques, c'est, à coup sûr, la pluie d'orage tombant froide sur cette enfant déjà tout essoufflée de la course qu'elle vient de faire; d'ailleurs, cette pluie crépite maintenant à terre, traversant les arbres, plaquant de larges gouttes sur le sol couvert d'aiguilles de sapins...

Alors, sans un mot, Jacques prend sa petite fiancée dans ses bras, et, la protégeant de son mieux, les deux bras de la chère enfant noués autour de son cou, descend au milieu de la grêle, des éclairs et du tonnerre... Mais on dirait que le ciel, en les voyant s'unir tous les deux pour résister aux éléments, décide qu'ils n'atteindront pas le Hagelschloss... Toute la nature semble se lever, se révolter contre eux et les assaillir... Le raidillon, inondé de grêle, se fait glissant comme du verre; des sapins cassent net sous les rafales du vent et barrent le chemin; les branches fouettent, soufflettent la figure de Jacques...

—Odile, crie-t-il, cachez-vous la tête contre moi!... Ne regardez pas!... nous arriverons!... plus que deux sentiers!!..

Et, tout aveuglé par la pluie, la figure criblée de grêlons, Jacques cherche sa soeur au travers de l'orage... Il l'aperçoit à dix mètres devant lui, un bras enroulé autour de son front pour se protéger, et de l'autre, se frayant, elle aussi, courageusement un passage vers les ruines.

Mais, à leurs pieds, il y a déjà un petit torrent qui roule, saute et bouillonne de roches en roches autour du château; il faut entrer dans l'eau jusqu'aux genoux pour passer... Ils sont maintenant blottis, pauvres êtres perdus dans la grande tourmente, contre la vieille herse rouillée qui barre la porte... Il y a des siècles qu'elle n'a pas été levée, et, pour entrer, les visiteurs passent habituellement par les fenêtres béantes qui s'ouvrent du côté Nord; mais, dans ce cyclone qui semble secouer la montagne elle-même, il n'y a pas une seconde à envisager la possibilité de faire le tour des ruines au travers du fouillis de pierres et de l'enchevêtrement des herbes. Quant à remonter vingt mètres plus haut, pour chercher la longue route ordinaire des visiteurs, c'est encore plus impossible... Odile est trempée de pluie; malgré les efforts de Jacques pour la protéger, les rafales, écoutées en tous sens par les vents, viennent la chercher jusque sous la mince épaisseur du mur, où le jeune homme essaye un instant de l'abriter...

Et penser que cette herse stupide est cause de tout le mal!... que derrière ces vieux barreaux rouillés il y a une longue voûte, toute sèche, où chacun serait parfaitement à l'abri!... Alors Jacques, pris d'une inquiétude sans nom pour le danger que court la frêle santé d'Odile, met la jeune fille contre Jeanne; et, à deux mains, s'égratignant aux orties, s'écorchant aux rudes arêtes, il descelle les pierres branlantes qui encadrent un des côtés de la herse; les unes après les autres, sous la poussée terrible du jeune homme, elles roulent lourdement dans le fossé, et l'orage arrive à son paroxysme, quand enfin une trouée est faite, et au travers d'une brèche à peine suffisante, les uns après les autres, passent Odile, Jeanne et son frère, tout trempé d'eau, de sueur et de sang...

Mais sa pauvre petite Odile est littéralement transpercée; en quelques secondes, les larges gouttes ont inondé le plaid qu'elle a jeté sur sa chemisette de soie.

—Ce n'est rien, dit-elle, en s'efforçant de sourire...

Jacques la regarde, une anxiété au fond des yeux...

—Si!... c'est quelque chose!...

Un cercle de bistre souligne maintenant les yeux de la jeune fille, et, sur sa figure très pâle, les pommettes se détachent trop roses... Oh! se sentir impuissant devant des êtres qui sont d'autres nous-mêmes!.. ne pouvoir prendre de sa force surabondante, et la donner à nos chers aimés, afin qu'ils **vivent** dans la plénitude de ce mot, et qu'ils ne soient pas perpétuellement sur le point de mourir à nous-mêmes!... Quelle humiliation et quelle douloureuse faiblesse!

Et, pendant que Jeanne imagine toutes les précautions possibles pour empêcher Odile de prendre froid, Jacques regarde l'eau tomber droite du ciel noir; de tous les côtés, dans la montagne, on entend des échos de dévastations; la terre, blanche de grêle, est jonchée de branches mortes, et, vers cet entonnoir dont le Hagelschloss occupe le fond, des ruisseaux semblent accourir en toute hâte, pour jeter, eux aussi, dans une précipitation de haine, le poids de leurs flots sur le bonheur des pauvres enfants...

Ils attendirent là une heure, une longue heure... Puis les nuages devinrent moins sombres; une éclaircie se produisit, et un soleil ironique apparut, pendant que les nuages fuyaient encore là-bas vers le Rhin, comme de grands esquifs chavirés dans une déroute immense.

* * *

La forêt, maintenant, se faisait calme et douce; des rayons de lumière venaient caresser les fûts des sapins tout luisants d'eau, et, sous sa chaleur, les mousses rafraîchies brillaient d'un vert plus tendre... Au milieu du ravin silencieux, les arbres s'égouttaient lentement, et, dans leur chute, les gouttes d'eau s'irisaient de lueur de diamant; de tous les côtés montaient des parfums exquis, l'odeur pénétrante des grands bois après la pluie; et cette gaieté des choses, ce cadre de rêve, semblait une ironie devant la fiancée de Jacques, qui se mordait les lèvres pour ne pas tousser, craignant à chaque instant de voir ses lèvres s'empourprer de sang, clair, écumeux, d'une beauté sinistre, qui donne aux poitrinaires l'impression juste que c'est leur vie qui s'en va...

Ils remontèrent; Odile, épuisée par l'orage, prit le bras de Jacques jusqu'à la voiture, et, à travers le chemin inondé et tout couvert de ruines d'arbres, revint vers le couvent.

En route, ils rencontrèrent des groupes de promeneurs, qui, eux aussi, avaient été surpris par l'orage; une jeune fille de Mulhouse avait même reçu une commotion terrible en s'abritant sous le maigre feuillage d'un sapin. Mais la plupart riaient maintenant de leur mésaventure, et les conversations ne chômeraient certainement pas tout à l'heure au réfectoire. Seul, Jacques reste silencieux; c'est à peine s'il trouve quelques mots pour expliquer à soeur Bernard les inquiétudes qui l'angoissent. Pourtant, Odile a repris des couleurs rassurantes, et la tante se tourne vers la religieuse:

—Ah! ma Soeur! voyez-vous, ne me parlez pas de jeunes fiancés; on dirait qu'ils ont plaisir à se torturer eux-mêmes!...

Une demi-heure après, chacun redescend pour le déjeuner. Odile, en toilette claire, cause assez gaiement avec la petite Soeur Bernard. Jacques lui trouve presque bonne mine, et commence à penser que peut-être il s'est réellement grossi les appréhensions; à l'écho joyeux des conversations du grand réfectoire, le déjeuner des gens allait, malgré tout, débuter, lui aussi, sur une note rassénérée, quand, tout ruisselant, le facteur entre dans la pièce.

—**Guten Tag!** s'écrie-t-il en soulevant sa casquette inondée... eh bien... pour un coquin de temps, en voilà un conquin de temps!.. je compte, ma Soeur, sur une bonne soupe et un riche verre de kirsch pour me réchauffer..?

—Cela dépend!... répond la petite Soeur Bernard.

—Comment..?

—Oui... apportez-vous de bonnes nouvelles..? Tout est là!

—Je l'espère, au moins...

Et le facteur pose sa canne dans un coin, puis, sur la table, devant les jeunes gens, place le courrier du Val et de l'Abbaye. Il attendait déjà le résultat de la lecture, quand, tout à coup, il se ravise:

—J'allais oublier le principal!.

Alors, du fond de sa casquette, il tire une dépêche timbrée d'Obernai.

—Voilà!... c'est pour M. de la Ferlandière...

Jacques l'ouvre et pousse un cri... Ses compagnes se penchent vers lui et lisent:

Du Val d'Api, France.
Usines en pleine faillite; pays en révolution; revenez ce soir. Absolument urgent.

Abbé Hans.

Chapitre XVIII

Pendant que l'express file à toute vapeur dans la direction de Tergnier, Jacques, enfoncé dans un coin de wagon, songe, les yeux perdus vers des paysages dont les aspects lui deviennent de plus en plus familiers.

Sa pensée devant l'allure du train: que va-t-il trouver là-bas au Val d'Api..? Telle est la perpétuelle question qui passe et repasse, plus anxieuse à mesure que la distance diminue et que se profilent à l'horizon les lignes basses de la vallée de l'Oise.

Comme s'il devait y découvrir un sens nouveau, Jacques relit encore la dépêche laconique de l'abbé Hans, dont la concision précipitée est pleine de menaces. Il arrive évidemment à une des impasses les plus critiques de sa vie: Odile est là, plus malade que jamais, dans le wagon-lit voisin du sien; et il la ramène brusquement au Val d'Api, passant, des pays du calme et de la paix, dans une contrée en pleine révolution. Qui sait..? la Ferlandière brûle peut-être en ce moment, au son de la **Carmagnole.** De quelque côté qu'il se tourne, c'est la lutte pour le présent, l'inquiétude, l'angoisse, la séparation pour demain...

Aussitôt le départ décidé, Jeanne avait conseillé à Odile et à sa tante de s'arrêter une semaine à Paris avec Jeanne. De cette façon, elles pourraient de nouveau consulter quelque grand médecin, et avoir pour cet automne un régime sérieusement documenté; pendant ce temps, il irait seul à la Ferlandière s'inspirer de la situation et leur indiquerait ensuite avec certitude le parti à prendre.

Mais, pas un instant, sa fiancée n'a voulu même examiner la proposition.

D'abord, voir un médecin..? à quoi bon..?

(A suivre)

POUR LE FRANCAIS A GUERNESEY

Un éloquent article de la "Gazette de Guernesey" — Comment on se défend dans les Iles de la Manche. — Le français langue officielle — Un bon exemple pour les Canadiens-français

Nous extrayons de la **Gazette du Guernesey** du 15 janvier 1916 cet intéressant, et très instructif, article:

Pour le maintien du français

En écrivant, il y a eu mercredi huit jours, certain passage de notre article se rapportant au maintien énergique de la langue française à Guernesey, nous ne pensions guère que, le jour même, la question allait être posée, et de la façon la plus imprévue, aux Etats de Délibération, qu'elle y serait discutée, et que ce maintien trouverait des partisans. Il y a là, tout au moins, une coïncidence étrange. Nous ne prétendons pas jouir d'un don de prophétie, car c'est chose hasardeuse, par le tenmps qui court, que de prévoir les événements... tout au plus avons-nous été inspirés.

Rien, en effet, ne pouvait porter à croire qu'à propos de la discussion du Budget présenté, pour 1916, par le Comité de l'Instruction Publique, la voix d'un membre des Etats se serait élevée, pour réclamer, avec l'énergie que l'on sait, le maintien, dans l'île, de notre vieux langage, allant jusqu'à demander à l'assemblée de voter une réduction de £1,000 sur le montant du dit budget en signe de protestation contre la négligence avec laquelle le français est enseigné dans Guernesey.

Nous verrons tout à l'heure la portée de pareille protestation, portée particulière et dont l'honneur revient à M. le Député Le Cheminant, comme revient à MM. les jurés Collas et Bishop, à MM. les députés Mauger, Allès-Simon, et Dorey, enfin au Révérend Le Lièvre, l'honneur de l'avoir appuyée.

Oui! en champion de la bonne cause, toujours sur la brèche, lorsqu'il s'agit de maintenir les vieilles traditions de l'île, et la conservation de nos privilèges et de nos droits, M. Le Cheminant, en vrai "grognard", de la vieille garde, est, une fois de plus, monté à l'assaut, en faveur de notre langue.

Le plus inattendu de l'affaire a été de voir surgir dans l'arène, à ses côtés, un nouveau partisan du français, M. le Révérend Le Lièvre, recteur du Valle!... Grâces lui en soient rendues, nous sommes heureux de saluer en lui un défenseur d'une de nos caractéristiques les plus pittoresques.

Il est vrai qu'à l'appui de notre cause, les arguments de toute nature abondent, tant de nature sentimentale qu'au point de vue historique, et au point de vue pratique et utilitaire. La renaissance du français à Guernesey, et l'amélioration de son enseignement dans nos écoles s'imposent. Cette langue ne doit pas être seulement pour nous une vénérable relique du bon vieux temps, nous ne devons pas, sous prétexte de respect, la laisser s'ensevelir sous la poussière de l'oubli. Le Français doit redevenir ce qu'il a été pour nous, un instrument de prospérité, alors que Guernesey était un centre de navigation, une escale intermédiaire, aux temps déjà lointains de la navigation à voiles, entre la France et l'Angleterre, un puissant agent de liaison entre la France et nous, contribuant à l'élargissement des relations commerciales entre notre île et le continent; la France ne demande d'ailleurs qu'à resserrer ces relations.

Voyez plutôt: un arrêté ne vient-il pas d'être pris par le ministre de l'Agriculture annulant la défense pré-existante d'importer en France le bétail provenant des Iles Anglo-Normandes?..... Cette prohibition, à dater du 25 décembre dernier, n'existe plus, comme on le verra par ailleurs, avec plus de détails dans une de nos colonnes.

Et ceci n'est encore, nous l'espérons, du moins, qu'un point de départ. Qu'une fois la guerre terminée, des deux côtés, on se mette à l'ouvrage pour aplanir toute difficulté douanière entre les deux pays, — que chacun y mette du sien, — la France, par exemple, en détaxant les produits agricoles guernesiais, et les Etats de Guernesey en abaissant les droits d'entrée sur les vins français de consommation courante, autres que les vins de luxe, — les premières constituant une boisson autrement plus saine, plus hygiénique, et surtout moins frelatée que les alcools de bas-étage dont l'île est inondée.

Ici-bas, en effet, tout doit tendre au progrès, et à l'aube de 1916, il semble que s'élève un heureux vent de changement et un de réforme vers un gouvernement d'orientation meilleure.

Voyez ce qui s'est passé dans notre métropole. Le gouvernement anglais de janvier 1916 n'est pas celui de janvier 1915. A la politique de parti qui régnait à cette époque a succédé la politique d'union, de coalition, dont tous les efforts doivent tendre dorénavant vers un seul but, la victoire décisive, l'anéantissement du militarisme allemand.

Il s'est trouvé, dans le pays, une vingtaine d'hommes de tous les partis et de toutes les compétences qui ont uni leurs clartés particulières pour faire la "Lumière", la grande Lumière, et, à cette Lumière nouvelle, qu'avons-nous pu voir?... Nos fautes!... et nous travaillons à les réparer; — le manque d'hommes, d'armes, d'équipement, de canons, de munitions surtout! — et aujourd'hui nous avons des hommes, des armes et équipements, et des canons!... Demain, nous en aurons plus encore!... L'élan est donné!... nous n'avons plus qu'à le maintenir!...

Notre île, elle aussi, doit imiter, dans sa plus modeste sphère, le noble exemple de la métropole. En ce qui concerne les hommes, Guernesey a été des premières à répondre au poignant appel de la patrie en danger! Des hommes, elle en a envoyé qui ont été prodigues de leur sang sur les champs de bataille. Mais chez nous, à l'intérieur, combien n'y a-t-il pas à faire? — et pour en revenir à notre cheval de bataille, au maintien du français, à l'amélioration sérieuse et définitive de son enseignement dans nos écoles, entrons un peu dans le vif de la question; étudions un peu à fond ce que signifie la proposition Le Cheminant, et la portée qu'elle doit avoir.

Demander, au sein d'une assemblée de délibération, en signe de protestation, la réduction d'un crédit affecté à un département quelconque, n'est pas précisément témoigner un excès de confiance dans celui ou ceux qui sont responsables de l'administration de ce département. Qu'il soit bien entendu que nous ne faisons ici aucune personnalité — nous parlons d'un comité en général. Or, en matière de gouvernement, quand, dans un département quelconque, surgit, dans l'assemblée chargée d'en apprécier l'administration, une divergence de vues assez forte pour se traduire par la proposition publique, en signe de protestation, d'une mesure restrictive de crédit, cette protestation peut-elle être prise pour autre chose qu'un blâme, qu'un manque de confiance? Dans un cas semblable, ou bien un ministre démissionne, ou bien il préconise telle ou telle mesure qu'il suppose devoir remédier aux vices de l'institution mise en cause, —et c'est alors au peuple, par la voix de ses délégués et de ses représentants, à décider si les remèdes proposes sont applicables ou non, et si la confiance publique peut être continuée au ministre.

Dans le cas qui nous occupe, le ministre responsable est remplacé par un Comité... Eh bien! d'apprendre que le comité en question prend simplement intérêt au sujet en litige ne saurait nous suffire et nous satisfaire.

Que fera le Comité? quelles mesures compte-t-il prendre?

Le cri d'alarme a été poussé, des voix autorisées ont prêté leur appui au protestataire; que ce ne soit pas sans fruit!

La Loi est la Loi, et la Loi disait: la langue officielle de Guernesey est la langue française. Qu'a-t-on fait de la Loi?

Le législateur, dans un esprit de tolérance qui l'honore a pu permettre que dans certains cas particuliers, l'usage de la langue anglaise soit parfois autorisé. Très bien! Mais que d'une simple tolérance, on arrive à faire une tyrannique coutume, se juxtaposant à la loi, finissant par l'enlacer, par l'étouffer même, comme le lierre peut en l'enlaçant, étouffer l'arbre, que la coutume se substitue à la loi, cela est inadmissible, et nous ne le voulons pas!..

Aussi ne pouvons-nous trop louer M. le Juré Collas de son approbation à la proposition Le Cheminant; M. le Juré Bishop, de l'invite qu'il a faite à ses collègues, les Jurés, aux Délégués et aux députés, d'avoir à l'avenir, à s'exprimer exclusivement en français au cours des débats, et le Révérend Le Lièvre de l'insistance avec laquelle il a demandé aux Etats l'amélioration de l'enseignement scolaire du Francais.

Notre grand défaut, à nous autres Guernesiais, c'est de ne point savoir lutter pour un principe, pour une question d'intérêt public. "Wait and see" et "Leave well alone" sont les deux refrains de notre vie politique aussi bien qu'intellectuelle!... Nous avons peur, et, plutôt que de combattre, nous préférons, comme Achille nous retirer sous notre tente.

Eh bien! Non! n'attendons pas que Patrocle soit mort et traîné sur nos murs de Troie pour sauter sur nos armes! mieux vaut le sauver que le venger!...

D'ailleurs, qu'on n'aille point nous prendre pour de farouches novateurs, avides de réformes. Nous ne demandons rien que de sensé et de juste, rien que d'utile. Signaler les abus et les erreurs est un service à rendre à son pays. Nous estimons que la protection de la langue française et son maintien sont utiles, nécessaires même à notre île, nous en avons donné les raisons, et nous reviendrons sur ce sujet tant qu'il faudra pour les besoins de la cause.

"Mais pourquoi le Français?" nous objecteront nos adversaires; "pourquoi pas le "Gernesiais" plus "national" pourtant que le Français?"...

Oh! c'est bien simple; raisonnons un peu! Un de nos grands arguments, effleuré plus haut, est la nécessité de la connaissance du français pour l'amélioration et le resserrement de nos relations commerciales et autres avec la France. Eh bien! voyez-vous d'ici les rapports commerciaux, des prospectus de bateaux, des réclames pour le continent, des programmes de divertissements, des cartes d'excursions ou d'hôtels, etc., rédigés en Guernesiais? Non, n'est-ce pas! Voyez-vous davantage dans la "Gazette", le compte-rendu d'une séance des Etats ou d'un procès civil élaboré en guernesiais de pur style?... Encore moins. Il est donc inutile de nier la connaissance du français au point de vue utilitaire et pratique.

Au point de vue sentimental et historique, comme au point de vue littéraire, au contraire, le guernesiais, en plus du français doit être non seulement conservé et développé, mais encore enseigné, ne serait-ce que pour sa prononciation, son étymologie et son orthographe si curieuses, — et surtout par attachement à nos vieilles coutumes, par fierté de notre histoire, et comme monument de notre littérature guernesiaise que nous nous proposons d'étudier et le faire connaître à nos lecteurs.

Malheureusement, les Guernesiais ne connaissent pas à fond le guernesiais! S'ils le parlent encore bien peu savent l'écrire, et combien, aujourd'hui, voulant dire "sucre" prononcent "chucre" et ne sauraient l'écrire.

Les remèdes à cette ignorance du français et du guernesiais sont faciles à indiquer et même à mettre en pratique.

Que d'abord, dans les familles les parents qui savent le francais le parlent à leurs enfants! Que ceux qui ne parlent que le guernesiais l'emploient de même à la maison, et qu'ils fassent usage de leur autorité pour que leurs enfants le parlent une fois livrés à eux-mêmes.

Et surtout, qu'aux écoles, les maîtres et les maîtresses s'évertuent à apprendre à fond le français aux enfants, pendant les premières années d'enseignement alors que l'intelligence et la mémoire sont si malléables. Ce serait bien douter de leur savoir et de leur bonne volonté si, ayant les enfants de cinq à treize ans sous leur autorité, ils ne pouvaient parvenir à apprendre le francais à la grande majorité d'entre eux. Et, une fois que leurs élèves connaîtraient suffisamment cette langue pour la parler, par exemple au cours des trois dernières années d'études, ils pourraient leur faire une étude comparée du guernesiais et du francais, de leurs rapports et de leurs divergences, étude qui pourrait éveiller leur curiosité.

Nous ne saurions assez revenir sur cette question du français, qui nous semble d'intérêt primordial. Nous aimerions voir notre campagne couronnée de succès:... aurons-nous, un jour, cette satisfaction?... aujourd'hui, nous ne pouvons mieux conclure qu'en citant, en guernesiais, le vieux poète local, George Métivier:

"Hélas, nous n'ot que d'l'Angllaitin!
Un tout-à-travers de lamin,
Qui n'est ni Français ni Latin,
Ecorche l'ouïe!"

DU BLOCUS EFFECTIF SELON BERNHARDI

(LeFigaro)

La misère, toujours très dure, des pauvres gens, la gêne, toujours croissante, des classes moyennes en Allemagne, sont chose certaines. Mais il n'est pas moins certain que, si l'Allemagne n'a pas découvert le secret de l'organisation, — comme l'a prétendu son docteur Ostwald, l'un de ces gens qui deviennent stupides par l'instruction, — elle s'est merveilleusement organisée sous la férule de la Prusse et que, disciplinée fortement depuis des siècles, elle s'est caporalisée sous la même férule.

Sous peine de s'entretenir d'illusions dont les lendemains seraient amers, il ne faut donc pas imaginer une Allemagne affamée, toujours à la veille de tomber sur ses genoux. Il y a un an, quand la crise économique commença, l'Allemagne joua la comédie de la faim, — pour attendrir les neutres, pour les indigner contre la méchante Angleterre. Le fier barbare Harden dénonça "ces lamentations de vieille femme". N'ayant pas réussi à apitoyer le monde, l'Allemagne se rationna, s'organisa pour la sobriété et pour la diète, comme elle s'était organisée pour la guerre.

La crise s'est considérablement aggravée, en dépit d'une économie sévère, malgré une bonne récolte moyenne, malgré d'immenses achats de blé en Hongrie, en Roumanie. L'Empire, maître toujours absolu et toujours obéi, a serré d'un cran, ou de plusieurs crans, la ceinture.

* * *

Encore une fois, il faut regarder les choses, toutes les choses du même oeil clair et ferme. — D'une part, des embarras, des souffrances qui augmentent: depuis dix-huit mois, arrêt de la vie économique; paralysie d'un commerce qui était, pour les deux tiers, un commerce maritime; rareté du numéraire; augmentation considérable, où la spéculation agrarienne a sa part, du prix de tous les vivres; deux jours par semaine sans viande et sans graisse, pour les plus riches comme pour les plus pauvres; plus de beurre; un pain, de mois en mois plus mauvais; plus de pétrole; des émeutes de femmes devant les boulangeries, les boucheries, les palais, moins violentes pourtant qu'on ne l'a raconté; mais des plaintes toujours plus vives dans les journaux populaires, dans les réunions socialistes, jusqu'au Reichstag, surtout dans les lettres intimes aux soldats sur le front et aux prisonniers; des phrases comme celles-ci, qui ont échappé aux durs censeurs de la poste: "C'est maintenant qu'on peut voir que nous sommes en guerre" (février). "Ce n'est partout que misère et désolation" (avril). "Nulle part on ne mange à sa faim" (juin). "Le bétail beugle de faim dans les pâturages. C'est un vrai châtiment de Dieu" (août). "Cela ne peut pas durer ainsi; on en a assez de la vie" (septembre). "On perd l'envie de vivre" (octobre). "On prie Dieu tous les jours pour qu'il donne la paix; on organise des processions dans l'espoir que Dieu exaucera nos prières" (novembre). — Mais, d'autre part, un gouvernement de fer, qui s'inquiète assurement, et d'autant plus que la misère, qui laboure les estomacs, ouvre en même temps les yeux aux véritables causes de la guerre; mais plus il redoute les révoltes contre son crime qui finira bien par être dévoilé tout entier, plus il se roidit contre le destin qui s'appesantit; et plus aussi, il s'ingénie à suppléer à l'appauvrissement et à la disette par une organisation dont il serait puéril de nier l'intelligence; à drainer à n'importe quel prix tous les marchés qui lui sont encore ouverts; à créer et à préparer des ressources nouvelles; à ne pas laisser un coin du sol sans culture; à tromper la faim par l'espoir, par l'annonce de plus en plus fallacieuse, pourtant encore efficace, de la prochaine victoire décisive; à évoquer tant de siècles de vaches maigres, avant les quarante-quatre années de vaches grasses; on y a véeu pourtant et l'on ne se désolait pas; et à faire appel enfin, pour ne rien celer, au courage et à la force d'âme d'une nation qui a été victorieuse dans trop de guerres formidables pour s'avouer vaincue dans une guerre d'usure.

* * *

Voilà, ou je me trompe fort, l'état à peu près exact des choses allemandes. Et, dès lors, la conclusion s'impose, qui n'est ni de croire à un épuisement très prochain des forces vives de l'Allemagne, ni de supposer à l'Empire allemand une puissance indéfinie de compression et de résistance; mais qui est de poursuivre la bataille économique, comme la bataille militaire, avec une énergie et une vigilance toujours plus grandes.

Si le blocus, avec toutes les fissures qui ont été tant de fois dénoncées, en Angleterre comme ici, a conduit l'Allemagne à l'état précaire, pourtant tolérable, d'aujourd'hui, le blocus, tel qu'il devrait être, produirait des résultats autrement considérables. Les ports de la Hollande et des pays scandinaves, où les exportations américaines ont augmenté de 740 millions pendant les cinq premiers mois de 1915; qui, réservant à la consommation nationale les matières importées d'Amérique, exportent en Allemagne la totalité de la production indigène; "qui ne sont plus ainsi que les entrepôts du transit à destination ennemie"; ce ne sont plus des ports neutres, mais ce sont des ports allemands. (Déclaration du procureur de la Couronne devant la Cour des prises anglaises). — Il faut donc boucher sans plus d'hésitation toutes les fissures du blocus. Selon l'énergique formule d'un membre de la Chambre des communes, **il faut cesser de faire la guerre d'une seule main. Nous avons la maîtrise des mers**: qu'elle soit effective.

* * *

La différence entre l'emploi de la contrebande absolue et l'emploi de la relative est la suivante. Les objets de contrebande absolue peuvent être saisis quand ils sont à destination d'un territoire appartenant à l'ennemi ou occupé par lui, et cela, sans considérer si cette destination est immédiate ou si ces objets doivent traverser un territoire neutre. La contrebande relative sera saisie seulement s'il est démontré qu'elle a été livrée pour servir à la puissance belligérante ennemis ou à ses magasins de ravitaillement. La portée de cette distinction est importante. Elle aurait, par exemple, pour conséquence que, pendant une guerre, le ravitaillement du peuple anglais en vivres et celui de l'industrie anglaise en matières premières continueraient à se produire sans difficulté sur les bateaux neutres.

Ces déterminations ont été rassemblées dans la Déclaration du 26 février 1909 et signées par l'Allemagne, la France, la Russie, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Hollande, le Japon, l'Amérique et l'Angleterre. Cependant, cette Déclaration n'a pas été plus ratifiée jusqu'à présent que la mesure concernant le tribunal suprême international des prises, et il faut espérer que ces deux mesures n'acquerront pas à l'avenir force de loi.

Ces dispositions ont été prises dans l'intérêt des neutres et du commerce des neutres, qui s'est efforcé, naturellement, de ne pas laisser enchaîner son trafic lucratif par les belligérants. Mais, pour l'Allemagne, ce serait lui enlever une des armes les plus puissantes dont elle puisse se servir dans une guerre avec l'Angleterre.... Jamais l'Allemagne ne doit laisser restreindre, en faveur de l'Angleterre, le droit de prise et de contrebande.

C'est essentiellement parce que les Etats américains du Sud étaient coupés de toute communication avec l'extérieur, **et que tous leurs approvisionnements étaient empêchés,** qu'ils ont succombé dans la lutte contre l'Union.

Qui parle ainsi? Bernhardi, "la loi et les prophètes". (**La Guerre d'aujourd'hui,** tome II, conclusion.) Le principe rappelé finalement par Bernhardi, a été formulé, pendant la guerre de Sécession, par la Commission internationale de Washington et admis par l'Angleterre. "Il est devenu partie du droit des gens." (**Note de M. Bryan au Comité des affaires extérieures.**)

Partout où Bernhardi écrit Allemagne, lisez: **Angleterre**; et réciproquement.

Polybe.

CE QU'UN OFFICIER ANGLAIS A DIT DES NOTRES AU FRONT

(La Presse)

Nos lecteurs connaissent les hommages réitérés que le général Sir Sam Hughes, faisant écho aux témoignages reçus des plus hauts officiers de l'armée anglaise, a rendus publiquement à la bravoure chevaleresque et à l'héroïsme admirable des volontaires en Europe pour la cause de la Civilisation et de la Liberté.

A ces éloges officiels, incontestablement justes, s'ajoutent, chaque jour, d'autres compliments, qui, pour être plus intimes, n'en sont pas moins sincères.

Ainsi, nous trouvons dans une lettre adressée à l'Honorable M. le sénateur J.-P.-B. Casgrain par son cousin, le colonel Dr H.-R. Casgrain, frère du maître général des Postes, l'Honorable T.-Chase Casgrain, la déclaration d'un officier de l'armée anglaise, qui mérite d'être signalée.

On sait que le colonel Casgrain est officier commandant du "King Red Cross Canadian Hospital" à Bushy Park, Hampton Hill, Angleterre. C'est à lui que l'officier anglais en question, le capitaine McKay, a dit (ce sont ses propres paroles):

"The French Canadian Batallion, de 22nd, is doing SPLENDID WORK in France I have just returned from France and I can testify that in point of DISCIPLINE and COURAGE and BRAVERY, the FRENCH CANADIANS BEAT THEM ALL. It is "EN AVANT" WITH THEM ALL THE TIME. Their officers can scarcely restrain them."

Nous traduisons:

"Le bataillon canadien-français, le 22ème, fait du travail splendide en France. J'arrive de France et je puis attester qu'au point de vue de la discipline, du courage et de la bravoure, les Canadiens-français battent tous les autres. C'est "en avant" avec eux tout le temps. Leurs officiers peuvent à peine les retenir."

Voilà des paroles qui n'ont pas besoin de commentaires.

Fidèles à leur devise, les Canadiens-français se souviennent, et là-bas, sur les champs de bataille européens, ils savent prouver aux nations de qui ils tiennent la vie avec la liberté, et dont les intérêts les plus sacrés se confondent avec les leurs, que le sang qui bout dans leurs veines n'a pas dégénéré.

LE REGLEMENT XVII.

Son désaveu ainsi que celui de la "petite commission"

A SON ALTESSE ROYALE, LE GOUVERNEUR-EN-CONSEIL,

La requête des sujets, au Canada, de Sa Majesté le Roi, expose humblement:

1.—Depuis l'année 1841 les sujets de Sa Majesté le Roi, dans la Province de Québec, appartenant à la religion protestante et ceux dans la province d'Ontario appartenant à la religion Catholique-Romaine, ont toujours eu, en vertu des lois scolaires des dites provinces respectivement, le droit d'établir et de diriger des écoles séparées ou confessionnelles; d'en déterminer le nombre et le caractère; de choisir les livres et les instituteurs pour les dites écoles; de prélever, au moyen d'impôts sur les contribuables de telles écoles les sommes nécessaires à leur établissement et à leur maintien d'administrer les dites écoles et les argents leur appartenant, le tout par l'entremise de syndics ou commissaires élus par les contribuables respectifs de telles écoles.

2.—Par la section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, les droits et privilèges ainsi conférés dans chacune des dites provinces respectivement, ont été confirmés et leur existence garantie à perpétuité.

3.—Dans la Province de Québec, les sujets protestants de Sa Majesté le Roi, constituant la minorité de la population de la dite province, ont toujours eu la jouissance complète des droits et privilèges ainsi conférés et garantis.

4.—Dans la Province d'Ontario, en l'année 1912, le Ministère de l'Instruction Publique a promulgué, en rapport avec les écoles confessionnelles de la minorité Catholique Romaine de cette Province, le règlement numéro dix-sept (17), qui limite, et dans certains cas, prohibe l'usage de la langue française dans les dites écoles, et leur impose un double inspectorat attentatoire aux droits et privilèges conférés par des lois en vigueur lors de la Confédération. Le ministère de l'Instruction Publique d'Ontario a toujours exigé la mise en vigueur du dit règlement dans ces écoles et en particulier dans celles fréquentées par des enfants d'origine française.

5.—Les contribuables de ces écoles, et plus particulièrement ceux d'origine française, ont opposé ce règlement, et ont pris les procédures judiciaires pour le faire déclarer contraire à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. (1867) Section 93.

6.—Ces procédures sont pendantes, quelques-unes devant le Comité Judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté, les autres devant les cours de justice de la Province d'Ontario.

7.—Nonobstant ces procédures, la Législature de la Province d'Ontario, au mois d'avril 1915, a édicté la loi, chapitre 45, 5 George V, dans le but de valider le règlement en question et d'autoriser le Ministre de l'Instruction Publique à nommer une commission devant régir et administrer les écoles confessionnelles de la ville d'Ottawa.

8.—Le 20 juillet, 1915, le Ministre de l'Instruction Publique a nommé la commission dite "The Ottawa Separate School Commission" pour prendre possession et régir les écoles confessionnelles Catholiques Romaines de la ville d'Ottawa, et cette commission a depuis, par l'emploi de la force, pris possession des dites écoles, ainsi que de leurs biens et propriétés, malgré les protestations et contrairement aux droits du Bureau des Commissaires des Ecoles Séparées Catholiques Romaines, élus par les contribuables à ces écoles et cette commission a usurpé et usurpe encore tous les droits et privilèges du Bureau et des contribuables de ces écoles.

9.—Les contribuables de ces écoles confessionnelles Catholiques Romaines, en majorité d'origine française, au nombre de 250,000 dans la Province d'Ontario, ont refusé et refusent d'accepter le règlement No 17 et demandent son rappel, ainsi que celui de la loi, chapitre 45, 5 George V, parce que l'un et l'autre violent les droits et privilèges donnés par la loi de 1863 et garantis par le Statut Impérial de 1867.

10.—Les contribuables des dites écoles, s'appuyant sur les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, ont remis à Votre Altesse Royale, le Gouverneur-en-Conseil, leur requête demandant le désaveu de la dite loi, Chapitre 45, 5 George V.

11.—Nous, soussignés, sujets de Sa Majesté le Roi, de langue anglaise ou française, appartenant à l'Eglise Catholique ou aux différentes dénominations Protestantes, ayant pris communication de la dite requête en désaveu, et nous appuyant sur les motifs et les considérations qui y sont allégués, supplions humblement Votre Altesse Royale le Gouverneur-en-Conseil, d'accorder la prière de cette Requête et de décréter le désaveu de cette loi.

10 février, 1916.

Il suffira de découper ce texte, de le coller sur une feuille de papier blanc et après l'avoir signé de le transmettre à l'Association de la Jeunesse Canadienne-française, à l'immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal.

DANS LE MONDE

L'attaque contre Verdun

Paris, 1. — Une habile manoeuvre du haut commandement français a obligé les Allemands à attaquer en terrain découvert où les canons français ont faits d'épouvantables ravages dans les rangs serrés de l'infanterie allemande.

La "Provence" est coulée

Paris, 1. — Le ministère de la marine annonce officiellement que le croiseur auxiliaire la "Provence" a été coulé samedi dernier dans la Méditerranée. Trois milles soldats ont péri.

Allemagne et Italie

Londres, 1. — Le gouvernement italien a réquisitionné 34 des 37 vapeurs allemands réfugiés dans les ports de l'Italie.

Sur le front russe

Petrograd, 1. — De nombreux indices d'activité sur le front allemand font prévoir un nouvel effort des troupes allemandes dès le début du printemps.

La bataille de Verdun

Paris, 2. — Tous les critiques militaires s'accordent à déclarer que la situation est bien en mains autour de Verdun et que l'état des affaires est satisfaisant pour l'armée française.

On ne serait aucunement surpris d'une reprise d'attaque de la part des Allemands.

Encore un ultimatum

Londres, 2. — L'Allemagne vient de signifier au Portugal qu'elle lui déclarera la guerre s'il ne lui restitue pas immédiatement les navires saisis.

Les assassins de l'air

Londres, 2. — Des bombes ont été lancées sur la côte sud-ouest de l'Angleterre. L'une de ces bombes a tué en faisant explosion un bébé de neuf mois.

Les navires armés

Rome, 3. — Le représentant de l'Italie à Washington a reçu ordre de déclarer que les navires italiens continueront à être armés de canons en dépit des notes allemandes et autrichiennes, mais ils ne se serviront de cette artillerie que pour se défendre.

Allemagne et Portugal

Londres, 3. — Il semble qu'une déclaration de guerre est imminente de la part de l'Allemagne contre le Portugal. Ce dernier refuse de remettre à l'Allemagne les navires dont il s'est saisi.

Emeutes en Espagne

Madrid, 3. — La rareté des vivres et la grève des boulangers ont donné naissance à de sérieuses émeutes. La police a été impuissante à maîtriser l'émeute et le maire de Madrid a donné sa démission.

La neutralité de la Suède

Stockholm, 3. — La Suède continue à affirmer qu'elle veut demeurer neutre dans le conflit actuel, mais pourvu que tous les belligérents respectent sa neutralité.

Les Allemands échouent

Paris, 3. — Un communiqué officiel dit que les Allemands ont en vain tenté de secourir ceux des leurs qui se trouvent enfermés dans le fort de Douaumont. Leurs pertes ont été énormes.

Les pertes des deux adversaires

Paris, 3. — On déclare officiellement que les pertes françaises n'ont pas été élevées à la bataille de Verdun. On évalue les pertes allemandes à cent trente mille hommes, soit un tiers des effectifs engagés. Le nombre des Allemands enfermés dans le fort Douaumont est de deux mille.

69 navires anglais coulés

Londres, 3. — Le communiqué officiel du Board of Trade dit que 69 navires de commerce anglais ont été coulés durant le mois de février et que 420 personnes en tout ont péri.

La bataille de Verdun

Paris, 4. — D'après tous les communiqués officiels il est évident que la bataille reprend avec vigueur autour de Verdun. Quatre corps d'armée allemands ont été rappelés de l'Allemagne pour refaire les rangs décimés dans l'attaque contre Verdun.

La perte de la "Provence"

Paris, 4. — Il y avait quatre mille hommes à bord de la "Provence" quand elle a été coulée samedi dernier dans la Méditerranée. Les pertes sont donc de trois mille cent trente hommes.

La campagne d'Asie-Mineure

Petrograd, 4. — Les Russes viennent de s'emparer de Bitlis après une attaque à la baïonnette. Les Turcs ont commencé à fortifier Sivas, où ils espèrent résister vigoureusement à l'avance russe qui se fait par les trois grandes routes de l'Arménie.

Les mines sous-marines dans la mer Baltique

Londres, 4. — Plusieurs centaines de mines marines s'en vont à la dérive entraînées par les glaces et les vents. La navigation est devenue extrêmement dangereuse dans les environs des îles suédoises.

Les effets du blocus

Berlin, 4. — Par suite du blocus des Alliés qui se fait de plus en plus rigide, certaines denrées de toute première importance se font de plus en plus rares.

AU CANADA

M. Boivin nie

Ottawa, 29. — M. Boivin, député de Shefford, a déclaré inexact et faux le rapport de la Gazette qui lui fait dire qu'il a nié à Toronto l'existence de difficultés scolaires.

Le scandale de la Saskatchewan

Regina, 29. — M. H.-C. Pierce, député de Wodena, et M. Simpson, député de Battleford, viennent de donner leur démission. Cela permet de les poursuivre devant les tribunaux civils. Ils sont tous deux accusés de péculat.

Pas de femmes au barreau

Québec, 29. — Le comité de législation de l'assemblée législative a refusé d'admettre les femmes à la pratique.

Deux autres juges

Ottawa, 29. — M. Victor Allard, de Berthierville, et M. J.-A. Désy, des Trois-Rivières, viennent d'être nommés juges de la Cour Supérieure.

Pas de bilinguisme

Toronto, 2. — M Price, député de Parkdale, s'est vigoureusement prononcé contre le bilinguisme dans Ontario.

Le scandale de Régina

Regina, Sask., 3. — Le gouvernement a nommé une commission royale qui tiendra une enquête sur les accusations portées par le député de Prince-Albert contre certains députés libéraux.

"L'AVENIR"

C'est une feuille alcoolisante qui vient de faire son apparition pour les besoins de la lutte que font les buvetiers afin de pouvoir continuer à abrutir le peuple de cette province, à remplir leur gousset en faisant des miséreux et en semant la douleur dans les familles.

D'où vient-elle? C'est tout simplement un nouvel outil des buvetiers et des marchands de liqueurs. Arrivant au dernier moment avec cette feuille l'on croit pouvoir berner le peuple et lui faire avaler les pires bourdes.

Mais qui la rédige? C'est là le point important. Aucun nom de rédacteur n'apparaît. Et nous le comprenons. Le pitre qui rédige cette feuille est un avatar de nos luttes politiques; il a promené sa fatuité sur toutes les tribunes politiques françaises de cette province. Il a même dans un domaine de toute première importance pour l'avenir de nos enfants occupé un poste de toute valeur, mais il a dû le quitter pour n'en être pas délogé car il avait donné le meilleur de son temps à la politique.

Ce farceur est un mercenaire de notre politique et il n'osera pas s'afficher parce que ce serait s'arracher son masque de bon citoyen.

Si l'on veut savoir tout le vide de ce cerveau, qu'on considère un instant la force d'un de ses arguments, celui-ci par exemple:

Chez les Orangistes

Le grand conseil des orangistes dans cette province vient de décider d'appuyer l'Acte de Tempérance, le 13 mars.

Ceux qui voteront pour la prohibition seront en bonne compagnie.

Avant de voter, réfléchissons!

Oui, avant de voter réfléchissons sur l'ineptie et la stupidité de pareils arguments. Réfléchissons que tout sera employé par les buvetiers pour faire triompher leur cause. S'il faut mentir, ils le feront; s'il faut enivrer une partie des électeurs, ils le feront; s'il faut corrompre par l'achat des votes, par l'usage du pot de vin, ils n'hésiteront pas un moment à le faire.

A L'ALLIANCE FRANCAISE

"Paris: autrefois et aujourd'hui"

M. le professeur T.-H. Fraser, de l'Université du Manitoba, sera le conférencier de jeudi soir à l'Alliance Française. Il nous parlera de Paris, du Paris d'autrefois si charmeur et si délicieux, du Paris témoin des grands siècles de la France et de ses bouleversements politiques; du Paris d'aujourd'hui si différent de l'ancien mais qui n'en demeure pas moins la grande capitale intellectuelle du monde.

M. le professeur parlera en français. Il sait très bien notre langue. Sa conférence aura donc une saveur toute spéciale. Elle sera aussi accompagnée de projections lumineuses. Et l'on nous assure que les vues de Paris que M. le professeur Fraser présentera à son auditoire feront l'admiration de l'auditoire.

Nous encourageons tous nos amis à assister régulièrement aux séances de l'Alliance Française. Chacune de ces séances est un nouveau succès qui dépasse tout ce qu'escomptaient les fondateurs à Winnipeg de ce cercle de l'Alliance Française.

AU COUVENT DE SAINT-NORBERT

Mercredi le 15 mars prochain il y aura au couvent de Saint-Norbert un séance dramatique et musicale donnée par les élèves du couvent en l'honneur de la fête de M. le curé Cloutier.

AUX BELGES

M. A.-J.-H. Dubuc, consul de Belgique à Winnipeg, a l'honneur de communiquer à tous les Belges habitant la Province de Manitoba l'avis qu'il vient de recevoir du Gouvernement Belge, et auquel ils sont obligés de répondre, s'ils veulent être en règle avec les lois de leur pays.

AVIS

"Tous les Belges nés entre le 1er janvier 1890 et le 31 décembre 1896, et habitant la Province de Manitoba, sont instamment priés de se faire connaître, soit personnellement, soit par lettre au Consulat de Belgique, 201 Somerset Block, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, en indiquant la date de leur naissance et leur adresse exacte. Les Belges dont il s'agit sont en même temps priés de faire connaître s'ils sont mariés ou célibataires ou bien encore veufs, avec ou sans enfants. Dans le cas où ils sont mariés, ils sont priés d'indiquer la date de leur mariage."

AU CLUB "LE CANADA"

Il y aura séance du club "Le Canada", dimanche prochain le 12, à huit heures et demie, dans la salle Eureka, Edifice National Trust, coin des rues Main et Notre-Dame. Outre le chant et la musique, il y aura une conférence par M. Henri Lacerte, avocat.

Membres et amis sont invités.

SAINT-BONIFACE

Nous avons le plaisir d'apprendre que notre jeune ami M. S.-A Nault vient d'être nommé notaire. Il a ses bureaux chambre 300 Bâtisse Nanton.

Nos félicitations.

• • •

En feuilles

Nos fumeurs de tabac canadien vont être servis à souhait maintenant, car notre populaire Magasin Collin, 98 avenue Provencher Bloc Provencher, en face de l'Hôtel de Ville, en a maintenant un assortiment complet. On y trouvera du Quesnel, du Parfum d'Italie, du Petit Rouge, du Connecticut du Havana et du Havana Fermenté.

Qu'on ne l'oublie pas: c'est là que les fumeurs trouveront ce qu'il leur faut.

• • •

Un de nos jeunes amis, M. E.-L. Bétournay, récemment admis au barreau après de brillants examens, vient d'ouvrir un bureau au coin des rues Provencher et Aulneau.

Nous souhaitons le meilleur succès à ce jeune compatriote.

• • •

Le carême approche. Cela était visible au nombre de publications de mariages dimanche matin. Six; et il n'y avait que deux jours.

• • •

Ma mère. Il n'y a probablement pas deux mots dans aucune langue, qui, étant employés ensemble, ont une signification aussi puissante quee es deux mots-là. A l'enfant en bas âge ils signifient tout ce que renferme la vie; aux personnes âgées — une mémoire sacrée. Nous ne pouvons jamais être trop grand ou trop avancé en âge, pour mettre de côté ce titre de parenté qui rend ces mots si chers au coeur humain. M. C.-O. Ellefsen, de Proctor, Minn., nous place ce fait devant les yeux dans une lettre récente. Il écrit: "Je suis désireux de faire un essai du Novoro dans un cas de catarrhe des bronches qui dure depuis 15 ou 20 ans. J'ai suivi des traitements locaux mais j'ai dans l'idée que la maladie est maintenant si enracinée dans mon corps qu'il me faut prendre une médecine qui agisse sur mon sang.

En examinant quelques vieilles lettres qui me furent écrites par ma mère il y a bien des années, j'en ai trouvé une qui me conseille d'employer le Novoro. A cette époque je n'avais aucune confiance aux médecines brevetées, mais elle mentionne des cas qu'elle connut, où le Novoro fut effectif. Je suis anxieux de suivre son conseil, et je suis fâché de ne l'avoir pas suivi pendant qu'elle vivait."

Plus d'un siècle d'un usage constant a démontré les mérites de ce vieux remède herbeux, pour le sang et les maladies du corps. Ce n'est pas un remède de pharmacie. Des agents spéciaux le fournissent au public, libre de tous droits, directement du laboratoire des fabricants, le Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.-U. d'A.

RETOUR DE L'EST

M. L.-A. Delorme, avocat, de la société Delorme-Lacerte, est revenu samedi d'un voyage de quelques semaines dans l'Est. Mme Delorme l'accompagnait. M. Delorme nous confirme que jamais le sentiment français n'a été aussi intense dans l'Est. C'est le grand réveil de la race. Des gens qui il y a deux ans semblaient absolument fermés à la question nationale en font maintenant leur principale préoccupation.

SERVICE ANNIVERSAIRE A SAINTE-AGATHE

Mercredi le 15 mars, à 10.30 a.m. aura lieu à Sainte-Agathe le service anniversaire du Rév. Campeau, curé de Sainte-Agathe.

Au cas où des confrères voudraient revenir l'après-midi, il y aura des voitures pour les conduire à Saint-Norbert, où ils pourront prendre les tramways pour Winnipeg.

AU SACRE-COEUR

Le dimanche soir, 12 mars, à 7 heures et demie, une conférence avec vues animées sur Saint Vincent de Paul, Ozanam et son oeuvre, sera donnée par M. Jules Collon, sous les auspices de la Société Saint-Vincent de Paul de la paroisse du Sacré-Coeur. La Chorale chantera quelques morceaux appropriés.

Tous les amis des pauvres sont cordialement invités à y assister. L'entrée est gratuite, mais une quête sera faite pendant la soirée au profit de la Saint-Vincent de Paul. Salle Sacré-Coeur, 12 mars, à 7.30 heures p.m.

• • •

Mariages

M. Hector Héroux à Mlle Maria St-Pierre. M. H. Poirier à Mlle Marie-Anne Bernardin.

L' "ACTION CATHOLIQUE" EST-ELLE L'ORGANE DU CLERGE?

(Progrès du Golfe)

I.—Il est bien temps de faire cesser le préjugé qui circule partout que l'**Action Catholique**, autrefois l'**Action Sociale**, est l'organe du clergé. Ce journal n'est pas plus l'organe du clergé que l'**Evènement** ou le **Soleil**. Il serait même le porte-voix de l'Archevêché de Québec qu'il ne serait pas pour cela l'écho des opinions de la majorité du clergé. Dans ses polémiques, par exemple au sujet de la participation du Canada à la guerre actuelle, l'**Action Catholique** n'avait pas du tout, en général, l'encouragement du clergé, à part le petit groupe de théologiens patriotards qui entouraient le rédacteur du journal pour l'aider ou l'encourager dans la construction de sa thèse impérialiste. Un grand nombre de théologiens prétendent qu'on ne peut prouver par le droit naturel ou l'obligation morale ce que nous devons à l'Angleterre dans le présent conflit. Et que dire de notre droit constitutionnel?

De plus, il est une autre chose dont il ne faut pas abuser. Ce sont des bénédictions et des encouragements donnés par le pape, au dire de l'**Action Catholique**, à son rédacteur, à Rome en ce moment. Ces bénédictions et ces encouragements sont très enviables et certainement doivent être recherchées. Mais il ne faut pas partir de là pour se donner un brevêt d'infaillibilité et prétendre que le monopole religieux nous appartient. Sans doute l'**Action Catholique** fait d'excellente besogne et c'est pour cela que Sa Sainteté l'encourage et la bénit mais il ne s'ensuit pas qu'elle approuve, par le fait même, sa doctrine impérialiste au détriment de la doctrine nationaliste. Tout journaliste catholique qui dépend de l'Eglise et propage la bonne doctrine peut recevoir les mêmes bénédictions et les mêmes encouragements, sans que pour cela il deviennent infaillible en politique.

II.—Au sujet de cet impérialisme à outrance, il est temps aussi qu'on mette un terme à toutes les sottises qui, en ce moment, se débitent à Ottawa et à Québec.

Vraiment, on semble oublier qu'il reste encore des hommes intelligents, en dehors des deux chambres fédérale et provinciale, pour ne pas accepter toute cette politique mettant de côté la constitution, et ce n'est pas moins révoltant de lire certains journaux qui tendent à nous faire passer pour un peuple de badauds en nous rapportant que l'honorable Ministre des Postes a offert ses services à l'honorable Ministre de la Milice, qui en retour l'a décoré du titre de "Directeur militaire des Postes de Sa Majesté". Voilà où l'on en est rendu, à nous faire croire à des actes de bravoure de la part de personnes qui reçoivent des titres guerriers, en restant à leur bureau, souvent avec une augmentation de salaire.

III.—Enfin, je signe cet article **un autre "ecclésiastique"** pour approuver les articles publiés dans le **Progrès** et signés par un ecclésiastique et dont la forme, la logique étaient vraiment dignes du caractère sacerdotal de celui qui les a composés.

Un autre ecclésiastique.

La boisson réchauffe-t-elle?

Non. Il est vrai qu'elle semble réchauffer durant quelques minutes, mais bientôt elle **refroidit le corps,** de sorte que l'on se sent plus gelé qu'avant d'avoir pris de la boisson pour se réchauffer.

• • •

Il ne faut donc pas prendre de la boisson en travaillant?

Non, jamais. Prendre de la boisson à l'ouvrage est le plus sûr moyen de ruiner sa santé et de devenir ivrogne.

A VENDRE

Maison à vendre à sacrifice: 6 chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisine et cuisine d'été, salle de bain, hangar et garage de 20 pieds par 12. Le premier étage est fini incrusta; les deux couloirs le sont en burlap. La maison est peinturée à l'huile de haut en bas. Toute moderne avec chauffage à air chaud. Vis-à-vis de l'église du Sacré-Coeur.

Pour prix et termes, s'adresser à: **599 avenue Bannatyne. Téléphone Garry 1972 ou Garry 1242.**

DEMENAGE

M. J.-A. Hébert, de la compagnie Bertrand-Hébert, a déménagé son bureau au No 273½ avenue Portage, bâtisse Semi-Ready, où il continuera de s'occuper d'immeubles et d'assurances. Téléphone Main 4576.